



RAPPORT ANNUEL

PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

2022

Charte 2009-2024

parcduluberon.fr

SOMMAIRE

“ Vie du Parc

Le syndicat mixte, le budget
..... p. 3

“ #Luberon2040

Révision de la Charte du Parc
..... p. 11

“ Mission A

Protéger les paysages,
transmettre les patrimoines
et gérer durablement les
ressources naturelles
..... p. 13

“ Mission B

Développer et
ménager le territoire
..... p. 27

“ Mission C

Créer des synergies entre
environnement de qualité
et développement
économique
..... p. 33

“ Mission D

Mobiliser le public pour
réussir un développement
durable
..... p. 40

Réseaux des Parcs naturels
régionaux de France, des
Réserves de biosphère
Unesco et des Géoparc
mondiaux Unesco
..... p. 55

Conception-rédaction :
les services du PNRL

Graphisme : A. Laage

Crédits photos
(sauf mention contraire) :
Parc naturel régional du Luberon

Photo de couverture :
Visite sur les crêtes du
Grand Luberon pour les 40 ans
du suivi de cet espace naturel
(PNRL-Solgne Louis)

Imprimé en 300 ex par L'Imprim
sur papier 100% recyclé avec
des encres végétales



Octobre 2023

Édito de la Présidente



En 2022, le thème du Congrès des Parcs naturels régionaux portait sur « l'urgence des convergences face à la crise écologique et climatique ». Les convergences sont nécessaires pour réussir de véritables transitions qui touchent les domaines les plus divers : écologique, social, économique, énergétique... Habités des missions transversales, les parcs naturels régionaux peuvent inspirer, voire accompagner ces démarches.

Un parc naturel régional porte et incarne un projet de territoire et, à ce titre, il permet de réunir les acteurs publics et privés, ainsi que les citoyens, autour d'une vision partagée et plus concrète des enjeux et des objectifs à atteindre.

C'est dans cet esprit que nous mettons chaque jour en œuvre nos actions et que nous poursuivons la révision de la Charte du Parc. Après deux années consacrées à une large concertation et à l'écriture du projet, le travail sur la Charte 2025-2040 s'est nourri des nombreux échanges avec les élus communaux et a abouti à l'adoption de la première version du rapport de Charte et du Plan de Parc. Version qui sera amendée et de nouveau votée en 2023 et 2024, suite aux avis obligatoires des instances nationales.

L'année 2022 a aussi été marquée par un été particulièrement chaud et sec en Luberon ; nous rappelant à tous que changement climatique, sécheresse, anticipation, adaptation, énergie, biodiversité, ne sont pas des concepts abstraits mais bien des réalités que nous vivons au quotidien et avec lesquelles nous ne devrions pas transiger. À cette prise de conscience généralisée du changement climatique et de ses enjeux, nous devons répondre par des solutions locales et positives. C'est en ce sens que nous avons créé au sein de l'équipe du Parc un groupe de travail transversal consacré au climat ; que nous souhaitons donner aux élus des clés pour passer à l'action, à l'instar du séminaire organisé en décembre à Bonnieux ; que nous travaillons avec nos partenaires pour accompagner le territoire dans les nécessaires transitions.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité 2022.

Dominique SANTONI
Présidente du Parc naturel régional du Luberon

Le mot du Président de Région



Les 9 parcs naturels régionaux sont de véritables incubateurs de recherche et d'innovation. Proches des territoires et de leurs attentes, ils proposent des solutions appropriées notamment en termes d'adaptation au changement climatique. Très impliquées sur le sujet, les équipes du Parc naturel régional du Luberon mettent en place de nombreuses actions sur leur territoire. Les bien connues journées d'initiation à La Thomassine en sont d'excellents exemples : des stages, d'une journée ou demi-journée, pour apprendre aux particuliers à s'occuper de leurs arbres fruitiers, faire son potager ou s'occuper d'un olivier. Plus concrètement, la désimperméabilisation des cours d'école, troquer le béton contre des espaces verts, fait également partie des actions remarquables et qui font du Parc naturel régional du Luberon un acteur engagé pour le climat !

Renaud MUSELIER
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France



“ Vie du Parc

Les forces vives du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Luberon

Le budget

Le Parc naturel régional du Luberon est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe :

- les 78 communes,
- les communautés de communes et d'agglomération,
- les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse,
- le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En 2022, la commune d'Auribeau et la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse ont adhéré au syndicat mixte de gestion du Parc.

Pour assurer le fonctionnement du Parc et mettre en œuvre la charte, le comité syndical s'appuie sur une équipe technique d'une cinquantaine de personnes.

Le syndicat mixte de gestion est administré par un comité syndical de 101 délégués désignés par les communes, le Conseil régional, les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, les communautés de communes et d'agglomération adhérentes. Ses membres ont voix délibérative.

Le comité syndical s'est réuni 6 fois en 2022 : 1^{er} février, 22 mars, 10 mai, 28 juin, 27 septembre et 15 novembre.

Présidente: Dominique Santoni

Les délégués des communes

• Ansouis Titulaire: Mickaël Cavalier Suppléant: Denis Verkin	• Forcalquier Titulaire: Emmanuel Luhtringer Suppléant: Michel Dalmasso	• Limans Titulaire: Thomas Fiaschi Suppléant: Jérémy Chaud	• Peypin-d'Aigues Titulaire: Antoine Scardamaglia Suppléant: Sylvain Rakowitz
• Apt Titulaire: Gaëlle Lettéron Suppléant: Elhadji Ndiour	• Gargas Titulaire: Laurence Leroy Suppléante: Corinne Mietzker	• Lioux Titulaire: Thierry Garcin Suppléant: Grégory Clap	• Pierrerue Titulaire: Kévin Rolando Suppléante: Agnès Guerrini
• Aubenas-les-Alpes Titulaire: Roland Petiet Suppléante: Marion Pascal	• Gordes Titulaire: Richard Kitaefr Suppléant: Romain Ferrari	• Lourmarin Titulaire: Jean-Pierre Pettavino Suppléante: Adeline Le Baron	• Pierrevet Titulaire: Bernard Briffault Suppléant: Jean-Philippe Fontana
• Beaumont-de-Pertuis Titulaire: Ghislaine Pinguet Suppléant: Xavier Roumanie	• Goulx Titulaire: Monique Chabaud Suppléant: Jean-Claude Donguy	• Lurs Titulaire: Karine Masse Suppléante: Geneviève Morel-Hamot	• Puget Titulaire: Antoine Heil Suppléante: Amélie Jean
• Bonnieux Titulaire: Pascal Ragot Suppléante: Nathalie Clairault	• Grambois Titulaire: Alain Féretti Suppléante: Dominique Palombo	• Manosque Titulaire: Valérie Peisson Suppléant: Ismail El Ouadghiri	• Puyvert Titulaire: Yolande Primo Suppléant: Christophe Mourey
• Buoux Titulaire: Lionel Morard Suppléant: Rémy Landier	• Jocas Titulaire: Alessandro Pozzo Suppléant: Olivier Laubron	• Maubec Titulaire: Jean-François Dubois Suppléant: Jean-Louis Boquis	• Reillanne Titulaire: Fabien Gervais-Briand Suppléante: Marion Andlauer
• Cabrières-d'Aigues Titulaire: Patrick Peythieux Suppléante: Geneviève Jean	• La Bastide-des-Jourdans Titulaire: Béatrice Vincent Suppléante: Frédérique Baldran	• Ménerbes Titulaire: Patrick Merle Suppléant: Yves Lernout	• Revest-des-Brousses Titulaire: Michel Gasquet Suppléante: Julie Monta
• Cabrières-d'Avignon Titulaire: Delphine Cresp Suppléant: Pierre Laban	• La Bastidonne Titulaire: Béatrice Grelet Suppléant: Michel Partage	• Mérindol Titulaire: Mireille Sueur Suppléant: Sandro Kermarrec	• Robion Titulaire: Michel Nouveau Suppléant: Alain Largeton
• Cadenet Titulaire: Marc Duval Suppléante: Sabine Debit	• La Brillanne Titulaire: Sabrina Caire Suppléant: Christophe Renard	• Mirabeau Titulaire: Laurence de Luze Suppléant: Bernard Labbaye	• Roussillon Titulaire: Michel Malivel Suppléant: Lionel Tribollet
• Caseneuve Titulaire: Hélène Bleuzen Suppléante: Catherine Capek	• La Tour d'Aigues Titulaire: Grigori Germain Suppléante: Mariane Domeizel	• Montfuron Titulaire: Sylvain D'Apuzzo Suppléant: Gérard Guillot	• Rustrel Titulaire: Michelle Wolf Suppléant: Charles Guiraud
• Cavaillon Titulaire: Patrick Courtecuisse Suppléant: Jean-Philippe Rivet	• Lacoste Titulaire: Arlette Leroy Suppléante: Monique Paquin	• Montjustin Titulaire: Jérôme Pellegrin Suppléant: Mathias Guibert	• Saignon Titulaire: François Dupoux Suppléant: Christophe Slek
• Céreste Titulaire: Pierrette Frimas Suppléante: Delphine Roques	• Lagarde-d'Apt Titulaire: Bruno Bonnet Suppléante: Solange Fouvét	• Murs Titulaire: Catherine Nollé Suppléante: Marie-Eve Petit De La Rodière	• Sainte-Tulle Titulaire: Georges Fauconneau Suppléante: Rosa Cerciello
• Cheval-Blanc Titulaire: Sébastien Trousse Suppléante: Marie-Thérèse Nemrod-Bonnal	• Lagnes Titulaire: Véronique Milési Suppléant: Jacques Grangier	• Niozelles Titulaire: Jacques Pensa Suppléante: Martine Lagrange	• Saint-Maime Titulaire: Didier Champourlier Suppléant: Nicolas De Clercq
• Corbières Titulaire: Jean-Luc Miola Suppléante: Michèle Legendre	• Laurus Titulaire: Serge Vanneyre Suppléant: Thierry Dernis	• Oppède Titulaire: Jean-Pierre Gérault Suppléant: Yoann Pobes	• Saint-Martin-de-Castillon Titulaire: Charlotte Carbonnel Suppléant: Laurent Bertel
• Cucuron Titulaire: Philippe Angeletti Suppléant: Thierry Benoit	• Les Beaumettes Titulaire: Jacques Machefer Suppléant: Éric Paguet	• Oppedette Titulaire: Grégory Ballin Suppléante: Françoise Morsel	• Saint-Martin-de-la-Brasque Titulaire: Patrice Varaire Suppléante: Joëlle Richaud
• Dauphin Titulaire: Thierry Richarme Suppléante: Camille Denis	• Les Taillades Titulaire: Bérengère Loisel-Montagne Suppléant: Jean-Louis Delpiano	• Pertuis Titulaire: Valérie Bardisa Suppléante: Virginie Legrand	• Saint-Martin-les-Eaux Titulaire: Marie-Elisabeth Chrisostome Suppléant: Romain Pochet

**Retrouvez toutes les
délibérations du Parc sur
le site internet
www.parcduluberon.fr**

*Cliquez sur le picto « flèche » à droite de l'écran
puis sur « Délibérations ».*

• **Saint-Michel l'Observatoire**

Titulaire : Béatrice Terrasson
Suppléante : Pascale Riera

• **Saint-Pantaléon**

Titulaire : Luc Mille
Suppléante : Evy Jobin

• **Saint-Saturnin-lès-Apt**

Titulaire : Gilles Landrieu
Suppléante : Marina Augier

• **Sannes**

Titulaire : Paul Copete
Suppléant : Benjamin Barnouin

• **Sigonce**

Titulaire : Marc Bottero
Suppléante : Joselyne Belzunce

• **Sivergues**

Titulaire : Dominique Pessemesse Holdowicz
Suppléante : Sylvia Steinle

• **Vachères**

Titulaire : Sergio Ilovaisky Cano
Suppléant : Jérémy Reynier

• **Viens**

Titulaire : Vivianne Dargery
Suppléante : Isabelle Hoang

• **Villars**

Titulaire : Pierre Even
Suppléante : Magalie Vanel

• **Villelaure**

Titulaire : Richard Rouzet
Suppléant : Claude Berton

• **Villemus**

Titulaire : Pierre Pourcin
Suppléante : Françoise Bernini

• **Villeneuve**

Titulaire : Roland Giraud
Suppléante : Isabelle Filhol

• **Volx**

Titulaire : Théo Fontaine
Suppléant : Philippe Daumas

Les délégués du Conseil régional

- Titulaire : **Christophe Madrolle**
Suppléante : **Véronique Delfaux**
- Titulaire : **Jacqueline Bouyac**
Suppléante : **Anne Claudius-Petit**
- Titulaire : **Georges Botella**
Suppléante : **Bénédicte Martin**
- Titulaire : **Nicolas Isnard**
Suppléante : **Sylvaine Di Caro**
- Titulaire : **Jean Aillaud**
Suppléante : **Claire Aragones**
- Titulaire : **Solange Ponchon**
Suppléant : **Georges Cristiani**
- Titulaire : **Cyril Juglaret**
Suppléant : **Jean-Pierre Richard**
- Titulaire : **Christian Girard**
Suppléant : **Thierry d'Aigremont**
- Titulaire : **Valérie Delpech**
Suppléante : **Bénédicte Auzanot**

Les délégués des Conseils départementaux

Alpes de Haute-Provence

- Titulaire : **Marion Magnan**
Suppléant : **Michel Dalmasso**
- Titulaire : **Laurie Sardella**
Suppléant : **Jacques Bres**
- Titulaire : **Élisabeth Jacques**
Suppléant : **Camille Galtier**

Vaucluse

- Titulaire : **Élisabeth Amoros**
Suppléant : **Christian Mounier**
- Titulaire : **Suzanne Bouchet**
Suppléante : **Marielle Fabre**
- Titulaire : **Jean-François Lovisolo**
Suppléant : **Fabrice Martinez-Tocabens**
- Titulaire : **Jean-Claude Ober**
Suppléante : **Florelle Bonnet**
- Titulaire : **Dominique Santoni**
Suppléant : **Patrick Merle**
- Titulaire : **Noëlle Trinquier**
Suppléante : **Mariam Silem**

Les délégués des communautés de communes et d'agglomération

Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL)

- Titulaire : **Frédéric Sacco**
Suppléant : **Christian Bellot**

Communauté territoriale Sud Luberon (Cotelub)

- Titulaire : **Catherine Serra**
Suppléant : **Jean-Marc Brabant**

Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVAgglo)

- Titulaire : **Pierre Fischer**
Suppléant : **Jérôme Dubois**

Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure (CCPFML)

- Titulaire : **Christian Chiapella**
Suppléante : **Nadine Curnier**

Luberon Monts de Vaucluse Agglomération (LMV)

- Titulaire : **Jean-Philippe Rivet**
Suppléante : **Claire Aragones**

Les membres associés

(voix consultatives)

- Président honoraire du Parc
- Délégués des chambres consulaires
- Représentant du Conseil économique, social et environnemental de la Région
- Président du conseil scientifique
- Délégué du Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière
- Délégué du Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance

Les invités

- Sous-préfètes
- Représentante du Trésor public
- Représentants de la communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon, de la métropole Aix-Marseille-Provence
- Techniciens de l'État et des collectivités :
Dréal Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil régional, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse

Le bureau syndical du Parc, composé de 33 membres, assure la gestion courante.
Il s'est réuni 3 fois en 2022 : 10 mai, 27 septembre et 13 décembre.

Présidente: Dominique Santoni

Les délégués des communes

MEMBRES DE DROIT

Communes de + de 10 000 habitants

- Apt, **Gaëlle Lettéron**
- Cavaillon, **Patrick Courtécuisse**
Vice-président du Parc
- Manosque, **Valérie Peisson**
Vice-présidente du Parc
- Pertuis, **Valérie Bardisa**

AUTRES COMMUNES

- Ansouis, **Mickaël Cavalier**
- Buoux, **Lionel Morard**
- Cabrières-d'Aigues, **Patrick Peythieux**
- Cabrières d'Avignon, **Delphine Cresp**
- Corbières, **Jean-Luc Miola**
- Dauphin, **Thierry Richarme**
- La Bastide des Jourdans, **Béatrice Vincent**
- La Bastidonne, **Béatrice Grelet**
- Lagnes, **Véronique Milési**
- Les Taillades, **Bérangère Loisel-Montagne**
- Lurs, **Karine Masse**
- Ménerbes, **Patrick Merle**
- Oppède, **Jean-Pierre Géralt**
- Pierrevet, **Bernard Briffault**
- Pierrerue, **Kevin Rolando**
- Saignon, **François Dupoux**
- Sainte-Tulle, **Georges Fauconneau**
- Saint-Martin de Castillon, **Charlotte Carbonnel**
Vice-présidente du Parc
- Saint-Michel l'Observatoire, **Béatrice Terrasson**
- Viens, **Viviane Dargery**



Les délégués du Conseil régional

- Jean Aillaud
Vice-président du Parc
- Christophe Madrolle
- Solange Ponchon

Les délégués des Conseils départementaux

Alpes de Haute-Provence

- Marion Magnan

Vaucluse

- Élisabeth Amoros
- Noëlle Trinquier
Vice-présidente du Parc

Les délégués des communautés de communes et d'agglomération

- Christian Chiapella (délégué au Parc CCPFML)
- Pierre Fisher (délégué au Parc DLVA)

Les membres associés

(voix consultatives)

Représentants des chambres consulaires:

- Sandrine Faucou et Gilbert Goletto (Chambre d'Agriculture 04)
- Joël Bouscarle (Chambre d'Agriculture 84)
- Henri Damia (Chambre de Commerce et d'Industrie 04)
- Jean Sanchez (Chambre des Métiers 84)

Les invités

Représentants de l'État:

- Christine Hacquès (Sous-Préfète d'Apt)
- Natalie William (Sous-Préfète de Forcalquier)

Représentante du Trésor public:

- Corinne Husson

Techniciens de l'État et des collectivités:

- Jeanne Benihya-Verde (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Gilles Desjardins (Département des Alpes de Haute-Provence)
- Stéphanie Mari (Département de Vaucluse)

◀ Réunis à Céreste le 10 mai 2022, les membres du Bureau syndical ont élu Noëlle Trinquier en qualité de 6^e Vice-présidente du Parc, avec la délégation « Transition énergétique et Écologie urbaine ». Cette élection faisait suite à la révision des statuts du syndicat mixte de gestion, qui avait été votée en novembre 2021 et qui créait une 6^e vice-présidence.

Les commissions et groupes de travail thématiques du Parc sont consultatifs.

Ils proposent et émettent des avis sur les projets du Parc, font le bilan de ceux réalisés, définissent et proposent les programmes d'actions. Ce sont des aides à la décision des bureaux et comités syndicaux.

Commission « Finances, administration, ressources humaines, évaluation et observatoire du territoire »

• Président: **Jean Aillaud**

La commission s'est réunie 1 fois en 2022 : 9 mai.

Commission « Agriculture et tourisme durables, économie responsable »

• Président: **Patrick Courtecuisse**

La commission Valorisation des territoires s'est réunie 1 fois en 2022 : 31 mai.

- Le comité des partenaires du Projet alimentaire territorial s'est réuni les 28 mars et 20 juillet.
- Le comité de pilotage « La Thomassine » s'est réuni 1 fois: le 24 mars.
- Le comité de pilotage « Espace valléen » s'est réuni 2 fois: les 10 mars et 8 décembre.
- Le comité technique « Espaces Sites et Itinéraires » s'est réuni 2 fois: les 10 mars et 8 décembre.
- Le comité de pilotage « Avenir montagne » s'est réuni les 24 mai et 8 décembre.

Commission « Mobilisation des publics »

La commission s'est réunie 4 fois en 2022 : 22 mars, 21 juin, 7 septembre, 9 décembre.

- La sous-commission « Éducation public scolaire » et la sous-commission « Accueils collectifs de mineurs » ont fusionné: cette nouvelle sous-commission s'est réunie le 17 mars.

Commission « Patrimoine culturel et aménagement durable du territoire »

• Présidente: **Valérie Peisson**

La commission s'est réunie 1 fois en 2022 : 28 avril.

Commission « Biodiversité, géologie, ressources naturelles »

• Président: **Christian Chiapella**

La commission s'est réunie 1 fois en 2022 : 29 mars.

- Le comité de pilotage de l'ENS « zones humides du Calavon » s'est réuni le 21 février.
- Le comité de pilotage « Charte forestière de territoire » s'est réuni le 23 février.
- Le comité de pilotage Natura 2000 « Monts de Vaucluse » s'est réuni le 8 mars.
- Le comité de pilotage N2000 « Le Calavon et l'Encreme » s'est réuni le 29 avril.
- Les comités de pilotage N2000 « Massifs du Petit Luberon et du Luberon » se sont réunis le 27 avril.
- Le comité de pilotage N2000 « Luberon oriental » s'est réuni le 20 juin.
- Le comité de pilotage N2000 « Ocre et Marnes » s'est réuni le 6 décembre.
- La Commission locale de l'eau (CLE) s'est réunie le 30 juin.
- Le groupe de travail « Milieux » de la CLE s'est réuni le 21 février.
- Le groupe de travail « Qualité » de la CLE s'est réuni le 12 juin.
- Le groupe de travail « Ressource » de la CLE s'est réuni le 24 octobre.

Commission « Transition énergétique et écologie urbaine »

• Présidente: **Noëlle Trinquier**

- Le comité de pilotage Luberon Labo Vélo s'est réuni le 22 novembre.
- Le comité de pilotage SEDEL (Services énergétiques durables en Luberon énergie-eau) s'est réuni le 4 octobre.

Commission Unesco

• Présidente: **Viviane Dargery**

La commission ne s'est pas réunie en 2022.

Conseil scientifique

Composé de 24 personnalités scientifiques d'horizons divers (sciences de la nature et sciences sociales), le Conseil scientifique du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure est une commission consultative inscrite dans la charte du Parc.

• Président: **Thierry Tatoni**

Le conseil scientifique s'est réuni 3 fois en 2022 : 19 janvier, 29 juin, 10 novembre.

Comité de pilotage « Révision de la Charte #Luberon2040 »

Il regroupe les membres du Comité syndical et les représentants des communes non adhérentes comprises dans le périmètre d'extension.

Il s'est réuni 3 fois: 25 mars en visio (validation de l'ambition de la Charte), 8 juin (validation des orientations et des mesures), 16 décembre en visio (restitution des ateliers politiques).

Créée en 2019, la **dotation budgétaire de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité** vise à soutenir financièrement les communes rurales dont une part importante du territoire est consacrée à la protection de la biodiversité.

Jusqu'en 2021, elle était destinée notamment à des communes situées dans les zones Natura 2000.

En 2022, cette dotation de biodiversité a été étendue aux communes se trouvant dans des parcs naturels régionaux et le nombre de communes sur la partie Natura 2000 a été élargi.

Cette dotation permet d'intégrer pleinement l'enjeu écologique dans le soutien financier de l'État aux collectivités locales, en élargissant et octroyant de plus amples moyens aux communes classées zone Natura 2000 et/ou parc naturel régional.

En 2022, la « dotation biodiversité » a été versée par l'État à 20 communes adhérentes au Parc, pour un montant global de 60 000 €.

Le décret d'intégration de la commune d'Auribeau au syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Luberon a été signé par le Premier Ministre le 16 mai 2022. Auribeau est ainsi devenue la 78^e commune du Parc.



Le 31 janvier 2022, les élus et l'équipe technique du Parc ont appris avec une profonde tristesse le décès de Bernard Jeanmet-Péralta, ancien maire de Manosque et ancien président de la communauté d'agglomération. Nous garderons notamment le souvenir de ses actions aux côtés du Parc en faveur de La Thomassine et de la conservation de la biodiversité domestique. Sur la photo : B. Jeanmet-Péralta et D. Santoni lors de la Journée des fruits et saveurs d'autrefois en 2017.

DIRECTRICE

- Laure Galpin

COMITÉ DE DIRECTION

Laure Galpin • Isabelle Bayonnette • Julien Briand • Patrick Cohen Arnoul Hamel • Solgne Louis • Lisa Novella • Aline Salvaudon

COMMUNICATION

- Solgne Louis, responsable
- Mona Espanel, animation réseaux sociaux
- Dominique Denais, assistante

SYSTÈMES D'INFORMATION, ÉVALUATION DE LA CHARTE

Système d'information territorial (SIT PNR SUD), suivi du territoire et informatique

- Arnoul Hamel, responsable
- Muriel Krebs, technicienne

RÉVISION DE LA CHARTE

- Caroline Tissandier, chargée de mission

SECRÉTARIAT

- Élodie Degain, assemblées délibérantes, responsable du secrétariat
- Ouarda Chouati, secrétariat des pôles, accueil Maison du Parc
- Christyne Frézard, secrétariat des pôles
- Patricia Joubertjean, secrétariat des pôles, accueil Maison du Parc

BIODIVERSITÉ, GÉOLOGIE ET RESSOURCES NATURELLES

- Aline Salvaudon, responsable de pôle
En charge de la gestion des espaces naturels; animatrice du Conseil scientifique; coordinatrice de la Réserve de biosphère Luberon-Lure

ESPACES NATURELS

- Julien Baudat-Franceschi, chargé de mission Loup, Natura 2000
- Mathieu Berson, chargé de mission Natura 2000, agro-environnement
- Sophie Bourlon, chargée de mission biodiversité, Natura 2000, pastoralisme
- Lilian Car, chargé de mission forêt, Natura 2000
- Éric Garnier, chargé de mission sports de nature et fréquentation des milieux naturels (également rattaché à la mission tourisme)
- Laurent Michel, chargé de mission biodiversité et avis Parc
- 24 gardes régionaux forestiers en juillet-août

EAUX ET RIVIÈRES

- Cédric Proust, coordination de la mission eaux et rivières, chargé du SAGE Calavon-Coulon
- Jérôme Brichard, chargé de mission zones humides, biodiversité aquatique et animateur Natura 2000
- Magali Jameux, chargée de mission gestion de la ressource et économies d'eau

RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE DU LUBERON

- Stéphane Legal, coordination de la mission géologie, conservateur de la RNGL, délégué Géoparc
- Pauline Coster, chargée de mission conservation et valorisation du patrimoine géologique

PATRIMOINE CULTUREL ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- Patrick Cohen, responsable de pôle
Architecte du patrimoine; coordinateur du conseil architectural; en charge du patrimoine immobilier et mobilier du Parc

ARCHITECTURE, PATRIMOINE BÂTI, RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, CONSEIL ARCHITECTURAL

- Jérémie Haye, architecte, chargé de mission patrimoine bâti
- Coline Phily, architecte du patrimoine, coordinatrice du service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE)
- Élodie Menc, animatrice du SARE
- + 10 architectes conseillers dans les communes (prestataires externes)
- + 1 prestataire inventaire du petit patrimoine

AMÉNAGEMENT ET PAYSAGE

- Françoise Boulet-Delville, chargée de mission paysage
- Clara Peltier, chargée de mission aménagement durable

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

- Poste à pourvoir (au 31/12/22, pourvu depuis lors)

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS DU PARC

- Frédéric Riccobene

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIE URBAINE

- Laure Galpin, responsable de pôle,

SERVICES ÉNERGÉTIQUES DURABLES EN LUBERON:

SEDEL Énergie et Eau

- Samuel Bousquet, conseiller en énergie-eau partagé
- Julia Mayaudon, conseillère en énergie-eau partagée
- Pascal Piedagnel, conseiller en énergie-eau partagé
- Matthieu Simonneau, conseiller en énergie-eau partagé

ÉCOLOGIE URBAINE

- Nicolas Bouédec, chargé de mission charte signalétique, zéro pesticide, déchets, changement climatique, Luberon Labo Vélo

AGRICULTURE ET TOURISME DURABLES, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Isabelle Bayonnette, responsable de pôle
En charge du développement territorial et de l'économie responsable

AGRICULTURE DURABLE

- Nathalie Charles, chargée de mission agro-écologie, marque Valeurs Parc, Bistrot de pays
- Julie Rigaux, chargée de l'animation du Projet alimentaire territorial

ÉCOTOURISME

- Jean-Noël Baudin, chargé de mission Espace valléen Luberon-Lure, marque Valeurs Parc
- Faustine Dutrieux, chargée de mission Avenir montagne
- Éric Garnier, chargé de mission sports de nature, espaces sites itinéraires, coordination interparc Chemins des Parcs (également rattaché à la mission espaces naturels)

LA THOMASSINE VERGERS ET JARDINS CONSERVATOIRES

- Mathias Meignan, coordination
- Olivier Brunet, chef de culture
- Mohamed Nahal, accueil, visites et jardins
- Luis Llamas, entretien des vergers

MOBILISATION DES PUBLICS

- Julien Briand, responsable de pôle
En charge du public scolaire, coordinateur des intervenants pédagogiques

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

- Bruno Adam, animateur du réseau et formation des accueils collectifs de mineurs, séjours Château et La Thomassine
- Mariam Mehdi, chargée de mission public scolaire, interprétation des patrimoines
- + Intervenants en éducation au territoire (prestataires externes)

ÉVÉNEMENTIELS, ACCUEIL MAISON DU PARC, EXPOSITIONS, RELAIS DU PARC

- Solgne Louis, coordination
- Dominique Denais, prêt d'expositions
- Nicole Villemus, accueil, boutique, standard
- Patricia Joubertjean et Ouarda Chouati, complément accueil
- Mona Espanel, chargée de mission relations au territoire, Lub'ambule

MOYENS GÉNÉRAUX

- Lisa Novella, responsable de pôle
En charge des finances et du budget

COMPTABILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES

- Christine Cecconi, comptabilité fournisseurs, personnel
- Marie-Line Desprès, ressources humaines

COMMANDE PUBLIQUE

- Nathalie Ravel, achats éco-responsables, assistance à maîtrise d'ouvrage

CONTRATS TEMPORAIRES

(Contrats commencés ou achevés en 2022)

- **Garde régionale forestière (GRF)**: 1 coordinatrice Noanne Adam (1^{er} juin au 7 septembre) et 23 jeunes en contrats saisonniers (27 juin au 31 août) - pôle biodiversité, géologie, ressources naturelles
- **Virginie Alexe**: fin de contrat aidé « La Thomassine et Vautour percnoptère » en octobre 2022 - pôle agriculture et tourisme durables et pôle biodiversité, géologie, ressources naturelles
- **Lilian Car**: renouvellement contrat de projet 1 an « forêt et Natura 2000 », à compter de novembre 2022 - pôle biodiversité, géologie, ressources naturelles
- **Ouarda Chouati**: CDD 1 an surcroît d'activité à compter d'août 2022 - assistante de pôle
- **Faustine Dutrieux**: contrat de projet 2 ans « avenir montagne » à compter d'octobre 2022 - pôle agriculture et tourisme durables, développement territorial
- **Julie Rigaux**: renouvellement contrat de projet 1 an « projet alimentaire territorial » à compter d'août 2022 - pôle agriculture et tourisme durables, développement territorial
- **Caroline Tissandier**: contrat de projet 3 ans « révision de la Charte » à compter d'octobre 2022 - direction
- **Laure Vigouroux**: départ anticipé CDD « révision de la Charte » en août 2022 - direction

DÉPARTS

(emplois permanents)

- **Philippe Chiffolleau**: mutation auprès d'une autre collectivité en mai 2022 (assistance à maîtrise d'ouvrage et agro-ressources) - remplacé par mobilité interne
- **Matthieu Camps**: mutation auprès d'une autre collectivité en novembre 2022 après une disponibilité (responsable du pôle transition énergétique et écologie urbaine) - non remplacé

SERVICES CIVIQUES

- **Elfie Loubinoux**: SC 8 mois pour « connaissance et valorisation des zones humides et de la biodiversité aquatique du Parc naturel régional du Luberon » - pôle biodiversité, géologie, ressources naturelles
- **Alexis Chardin**: SC 6 mois pour « connaissance et valorisation de l'avifaune sauvage du Parc naturel régional du Luberon » - pôle biodiversité, géologie, ressources naturelles

STAGIAIRES

Biodiversité, géologie et ressources naturelles:

- Organisation des contenus Chemins des Parcs: **Axelle Baumard** (février-avril)
- Élaboration d'une stratégie de sensibilisation et de concertation locales pour la protection des paysages méditerranéens contre les incendies dans le cadre du programme européen EUKI (Initiative européenne pour le climat): **Clémence Thouault** (mars-septembre):
- Évaluation d'un protocole pour le suivi local d'une meute de loups: **Marie Thomé** (février-juillet)
- Médiation scientifique et implication du jeune public pour le Géoparc du Luberon: **Nour Pudal** (décembre-février)

Mobilisation des publics

- Éducation à l'environnement et au territoire: **Lola Derosas** (bac pro - stage en alternance d'avril à juin pour 7 semaines)

PARTENAIRES HÉBERGÉS PAR LE PARC

À la Maison du Parc à Apt:

- Syndicat intercommunal de rivière Calavon-Coulon (Sircc)
- Réseau des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur: **Raphaël Loiseau** (SIT PNR SUD) et **Laure Reynaud** (écotourisme)

Au Château de l'environnement à Buoux:

- Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO)
- Vacances Léo Lagrange (délégation de service public du PNRL)



LE BUDGET DU PARC EN 2022

Élu référent : Jean Aillaud

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	4 242 697 €	4 143 884 €
Investissement	615 634 €	547 247 €

Les recettes

Le Parc ne perçoit pas de fiscalité, ses recettes proviennent essentiellement :

- des participations de ses membres (Région, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, communes adhérentes, EPCI adhérents) et d'une dotation de l'État ;
- de recettes propres comme les honoraires perçus lors de la réalisation de certaines missions (assistance à maîtrise d'ouvrage par exemple) ;
- de financements sur le programme d'actions (Union européenne, État, Région, Départements, autres).

Le Parc peut également percevoir des aides de mécènes.

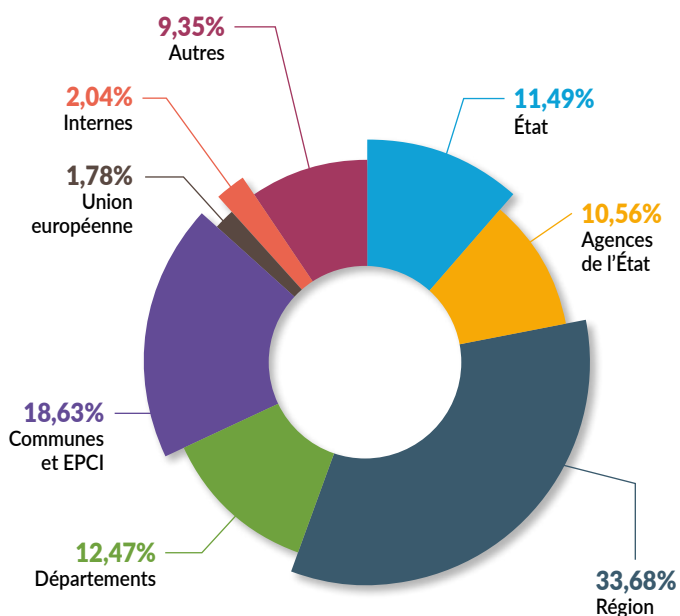
Les dépenses

Le budget du Parc du Luberon est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, au sein desquelles 2 grands types de dépenses se dégagent : celles relevant des charges de structure et celles contribuant à la mise en œuvre du programme d'actions du Parc.

Les dépenses de personnel représentent 67% des dépenses de fonctionnement (ramenées à 59% si l'on compte aussi l'investissement) : pour mettre en œuvre sa charte, le Parc mobilise son équipe technique pour la réalisation d'études, d'inventaires, ou encore pour de l'animation, conception, assistance...

RECETTES RÉALISÉES EN 2022 FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

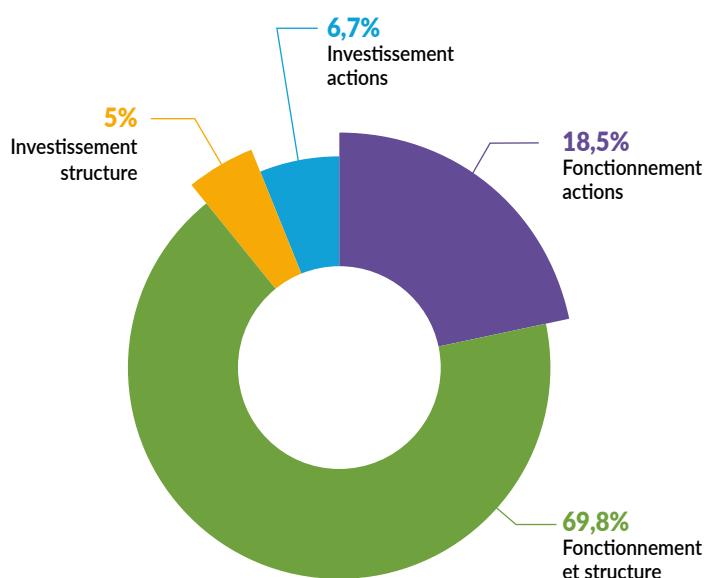
4 858 331 €



- État (dotations, actions, FCTVA et subventions)
- Agences de l'État (Eau, Ademe)
- Région (statutaire et actions fonct + invest)
- Départements (statutaire et actions fonct + invest)
- Communes et EPCI (statutaire et actions fonct + invest)
- Union européenne
- Internes (excédent reporté, mouvements d'actifs, recettes propres)
- Autres et exceptionnelles (Mécénats, vente CEE...)

DÉPENSES CUMULÉES 2022 FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

4 691 131 €



- Fonctionnement programme d'actions (avec personnel saisonnier GRF)
- Fonctionnement structure (personnel et charges générales hors actions)
- Investissement programme d'actions
- Investissement structure (emprunts, mouvements d'actifs et d'ordre)



“ Révision de la Charte du Parc

2022, finalisation du projet de Charte

Après deux années consacrées à la concertation avec les acteurs et les élus du territoire, et à l'émergence du projet stratégique avec une ambition et six défis, le projet de Charte a été finalisé et approuvé en 2022. Retour sur une année clef.

Cinq ateliers géographiques ont eu lieu en mars-avril réunissant, par bassin de vie, les élus des communes autour du Plan de Parc: 7 mars à Manosque, 14 à Forcalquier, 21 à Cucuron, 28 à Cavaillon et 4 avril à Apt. Le contenu du plan et sa notice ont été approuvés par le comité syndical le 27 septembre.

De janvier à juillet, les vice-présidents et techniciens du Parc ont participé à neuf réunions avec des élus communaux, pour expliquer le projet de Charte.

En juin, a été lancée une consultation volontaire des collectivités: 5 intercommunalités sur les 6 que compte le territoire, et plusieurs communes ont activement participé à la relecture du projet de Charte. Le 13 septembre, une synthèse de ces contributions et de leur prise en compte a été présentée au comité de pilotage #Luberon2040. C'est aussi au cours de cette réunion que les représentants du GREC-SUD (qui accompagnent le Parc sur la thématique du changement climatique), du Conseil territorial et du Conseil scientifique ont partagé leurs avis sur le projet de Charte.

Le 27 septembre, le comité syndical a approuvé le projet de Charte 2025-2040, lequel a ensuite été envoyé aux instances nationales pour avis: Préfet de Région et ministère de la Transition écologique, Conseil national de protection de la nature (CNP) et Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF).

Du 28 au 30 novembre, le Parc du Luberon a accueilli la visite des rapporteurs. Cette étape a permis aux instances nationales précitées d'apprécier sur le terrain l'ambition, la pertinence ainsi que la qualité du portage local de la future Charte. La délégation était composée d'un représentant du ministère de la Transition écologique, deux membres du CNPN, une élue et un technicien de la FPNRF. Accompagnés par la présidente, les vice-présidents, la directrice et plusieurs techniciens du Parc, les rapporteurs ont parcouru le territoire en révision, en s'arrêtant sur dix sites représentatifs des enjeux visés par la Charte. Les maires ou adjoints des communes traversées (Apt, Rustrel, Sigonce, Niozelles, Manosque, Sainte-Tulle, Cucuron, Buoux, Gault, Cabrières d'Avignon) et les partenaires (Départements, associations, services de l'État, conseils scientifique et territorial), ont pris part à la visite sur les différentes thématiques: l'eau, la biodiversité, la forêt, l'agriculture, l'éducation à l'environnement, l'aménagement durable du territoire, les énergies renouvelables.

Il a également été sollicité pour émettre un avis sur le projet de Charte (présenté en comité de pilotage en septembre) et l'un de ses représentants a participé à la visite des rapporteurs.

Contact : caroline.tissandier@parcduluberon.fr

“ Mission A Protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles

ORIENTATIONS

A/1

Protéger et gérer la biodiversité

A/2

Protéger et gérer les ressources naturelles

A/3

Protéger les paysages et valoriser le patrimoine culturel

A/4

Protéger et valoriser le patrimoine géologique
Gestion de la réserve naturelle géologique

Inventaire permanent de la flore et de la faune

Les agents du Parc parcourent le territoire tout au long de l'année et recueillent une grande quantité d'observations naturalistes, que ce soit lors d'inventaires, de protocoles de suivis ou lors de leurs déplacements, et même pendant leur temps libre.

Ces observations sont saisies dans des bases de données spécialisées, puis reversées vers la plateforme publique régionale Silene (<https://silene.eu>).

Cet inventaire permanent contribue à l'amélioration et à l'actualisation des connaissances sur la biodiversité. En retour, les bases de données naturalistes sont des outils indispensables pour les agents qui les utilisent quotidiennement dans leurs missions de conseil, de gestion écologique et de préservation des espèces.



Chiffres clés :

- En 2022, les agents du Parc ont saisi de nombreuses observations dans les bases de données GeoNature (interparc) et Simethis (Conservatoire botanique national) :
 - 86 relevés floristiques, concernant 551 espèces différentes pour un total de 2 223 observations ;
 - 236 relevés faunistiques, concernant 428 espèces différentes pour un total de 824 observations.
- Toutes ces données sont ensuite reversées sur la plateforme régionale du système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel, dénommé Silene.

Contact : laurent.michel@parcduluberon.fr

Alpages sentinelles : 40 ans de suivis du pâturage et de la flore des crêtes du Grand Luberon

Réunis sur le Grand Luberon le 6 octobre 2022, le Parc du Luberon et ses partenaires ont pu comprendre le travail des éleveurs et des bergers, gardiens de ces parcours qu'ils valorisent et transmettent depuis des générations. Ils ont partagé la gestion passée et actuelle, discuté des perspectives pour poursuivre ce travail commun pour une gestion optimale de ces milieux. A été souligné le rôle clef des points d'eau et des sous-bois de Chêne pubescent, en complément des crêtes, pour les périodes les plus chaudes et sèches. Le pastoralisme et la conservation de ces patrimoines sont confrontés à l'évolution des usages des espaces naturels, à l'instar des sports de nature et l'utilisation de chiens de protection pour garder les troupeaux.

➔ En savoir plus sur www.parcduluberon.fr/alpages-sentinelles



Chiffres clés :

- 3 éleveurs sur les crêtes du Grand Luberon.
- Plus de 100 hectares de pelouses pâturées.
- 35 participants à la rencontre du 6 octobre : Parc du Luberon, éleveurs, élus, Office national des forêts (Luberon et Mont-Ventoux), Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, AviSilva (gestionnaire de la forêt privée).

Cofinanceurs :

Natura 2000 (Union européenne Feader + État), Région, Parc du Luberon.

Contact :

sophie.bourlon@parcduluberon.fr

Nouvelle vidéo « Pastoralisme, biodiversité et changement climatique : les alpages sentinelles du Luberon et du Mont-Ventoux »

Quels sont les impacts du changement climatique sur le pastoralisme et la biodiversité ?

Préoccupés par cette question majeure, plusieurs éleveurs, bergers, chercheurs, pastoralistes et agents des Parcs du Luberon et du Mont-Ventoux participent au programme Alpages sentinelles.

Ce dispositif étudie les évolutions de la végétation, du climat et des troupeaux pour comprendre et anticiper les effets du changement climatique sur nos alpages.

Piloté à l'échelle des Alpes par l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), ce programme se déploie aujourd'hui sur une quarantaine d'alpages à travers toutes les Alpes !

Cette nouvelle vidéo propose un zoom sur la démarche localement.



▶ <https://youtu.be/W6fj4KqfgmY>

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader + État), Région, Parcs du Luberon et du Mont-Ventoux.

Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr

PROTECTION D'ESPÈCES MENACÉES

Élu référent : Christian Chiapella

Conservation du Vautour percnoptère

Sur les 4 couples de la Zone de protection spéciale Natura 2000 du Petit Luberon, un a été confirmé disparu en 2022. Sur les 3 couples restants, un a produit deux jeunes à l'envol et les deux autres couples se sont cantonnés sans réussir leur reproduction.

Douze individus (tous adultes, dont 9 bagués) ont bénéficié des placettes de soutien alimentaire. La création d'une placette d'équarrissage naturel, avec un éleveur, a été validée par la Direction départementale des territoires 04 (commune de Montjustin). Une autre est en cours de validation en Vaucluse.



Photo Tili Niemann CC



Chiffres clés :

- 46 jours d'agents PNRL.
- 1 Volontaire Service Civique (VSC) de mars à août inclus (110 jours).
- 2 couples nicheurs suivis durant 6 mois totalisant 42 journées de suivis VSC.
- 26 tournées d'approvisionnement des 8 placettes (déchets boucherie) = 60 jours/agents et VSC.
- 7,3 tonnes de déchets de boucherie recyclés naturellement sur les placettes.
- Environ 50 000 clichés traités issus du suivi des placettes via 8 pièges-photos.
- Présence au comité de pilotage national du programme national d'actions (PNA) Vautour percnoptère.
- Participation au comité technique régional du PNA.
- Pose de 3 panneaux signalant l'interdiction temporaire d'accès au sentier de Puget-sur-Durance.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader + État), Office français pour la biodiversité (OFB), Parc du Luberon.

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr

Conservation des mares à Pélobate cultripède

Le Pélobate cultripède est un amphibien rare et menacé sur lequel le Parc du Luberon mène des actions d'amélioration de connaissance et de conservation des habitats. Au terme de l'étude 2019-2021, il apparaît que 24 mares de la vallée du Calavon sont occupées par l'espèce, représentant 60% des populations régionales. Seules 30% des mares sont en bon état et toutes subissent des menaces : pollution, comblement, assèchement, artificialisation des sols, isolement empêchant le brassage génétique.

Les premiers travaux de restauration de mares ont été réalisés sur des sites prioritaires et une plaquette d'information sur les amphibiens a été éditée pour sensibiliser élus et propriétaires de mares.

➔ www.parcduluberon.fr/mares-amphibiens

➔ www.parcduluberon.fr/zones-humides

Chiffres clés :

- 328 mares sur les 500 zones humides inventoriées dans le territoire Luberon-Lure.
- 9 espèces d'amphibiens : Salamandre tachetée, Triton palmé, Crapaud épineux, Crapaud calamite, Alyte accoucheur, Grenouille rieuse, Rainette méridionale, Pélodyte ponctué, Pélobate cultripède.
- 24 mares abritent le Pélobate cultripède, dont 15 avec une reproduction avérée.
- 1 comité de pilotage de restitution le 12 mai 2022.

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région, Département de Vaucluse, communes, Parc du Luberon.

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr





UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Le Parc du Luberon anime 7 sites du réseau européen Natura 2000, sur 9 sites présents sur son territoire : Rochers et combes des Monts de Vaucluse, le Calavon et l'Encreme, Massif du Petit Luberon, Massif du Luberon, Ogres, Vachères, Luberon oriental. Il anime également depuis 2022 le site N2000 de la montagne de Lure. L'objectif : préserver les espèces animales et végétales et leurs habitats menacés et/ou remarquables, qu'ils se situent en milieux naturels ou cultivés.

Travaux en faveur de la restauration des pelouses pastorales du massif du Luberon à Bonnieux et Oppède

Le Parc du Luberon, l'ONF et les éleveurs utilisant ces parcours pastoraux ont accompagné des débroussailllements et des éclaircies sur les communes de Bonnieux et Oppède.

L'objectif : faciliter la circulation des troupeaux, entretenir et rouvrir ces espaces pour restaurer les pelouses, qui sont exceptionnelles pour le pâturage et la biodiversité.

Cette opération a pu se faire grâce à l'autorisation des communes propriétaires.

Les éleveurs sont soutenus dans leur engagement de pâturage via des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur ces sites difficiles à fort enjeu de conservation et bénéficiant d'un statut de protection à l'échelle de l'Union européenne via Natura 2000.



Chiffres clés :

- 5 éleveurs (4 ovins et 1 caprin) sur le Petit Luberon.
- 5,68 hectares de pelouses restaurées à Bonnieux.
- 8,36 hectares de pelouses restaurées à Oppède.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader + État), communes de Bonnieux et Oppède, Parc du Luberon

Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr

Le massif du Luberon : haut lieu de biodiversité

Afin de connaître et protéger la biodiversité du Petit et du Grand Luberon, deux dépliants ont été édités et diffusés aux habitants des villages situés au pied du massif.



Chiffres clés:

Site Natura 2000 du massif du Luberon :

- 28 communes et 20 342 hectares.
- 17 habitats naturels d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires.
- Un très grand nombre d'espèces végétales et animales patrimoniales.
- 14 espèces animales protégées inscrites à l'Annexe II ; 28 espèces à l'Annexe IV de la Directive 92 43/CE.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader + État), Parc du Luberon.

Contacts: sophie.bourlon@parcduluberon.fr



Bilan de la programmation des MAEC 2015-2022

Le Projet agro-environnemental et climatique porté par le Parc du Luberon a été mis en œuvre de 2015 à 2022 sur plusieurs filières dont le pastoralisme, la viticulture, les grandes cultures et l'arboriculture, en s'appuyant sur une solide et historique démarche partenariale avec Agribio 04, les Chambres d'agriculture 04 et 84, le Groupement des oléiculteurs de Vaucluse et le CERPAM.

Au fil des ans, les agriculteurs se sont fortement mobilisés en souscrivant des MAEC pour atteindre, en 2022, plus de 4 700 hectares contractualisés. Les conversions en agriculture biologique représentent une superficie équivalente avec 4 000 ha engagés.

Des changements importants ont été apportés dans les engagements des agriculteurs : généralisation des enherbements en zone viticole, plans de gestion adaptés sur les zones pastorales à fort enjeu de biodiversité et limitation de la quantité de la végétation le long des pistes pour la DFCI (défense forestière contre les incendies) ; introduction des légumineuses dans les grandes cultures ; etc.



Chiffres clés 2015-2022 :

MAEC pastoralisme = 1 823 310 €

MAEC prairies = 111 730 €

MAEC Grandes cultures = 1 093 499 €

MAEC Viticulture = 873 209 €

Soit un total de 3 901 748 € versés aux agriculteurs du territoire Luberon-Lur.

Cofinanceurs :

Union européenne, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Parc du Luberon et partenaires.

Contact : mathieu.berson@parcduluberon.fr

➔ www.parcduluberon.fr/maec

Report de deux contrats Natura 2000

Les deux contrats N2000 « Réhabilitation de 8,8 ha de milieux ouverts agricoles dans la Zone de protection spéciale du Petit Luberon » (ferme des Mayorques) et « Réfection de la placette vautours de Buoux », prévus au bénéfice d'espèces menacées d'oiseaux, ont été reportés à 2023 pour alléger l'impact sur la trésorerie du Parc.

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr

PASTORALISME ET LOUP

Élu référent : Christian Chiapella

Évaluation d'un protocole de suivi des loups

L'étudiante qui avait effectué un stage au Parc en 2021 est revenue pour faire son stage de master 2 afin de tester une méthodologie de suivi des loups via la modélisation statistique (occupancy model). 30 pièges photo ont été déployés dans une zone d'étude autour de Montjustin et Reillanne (foyer d'attaques). Les données photos ont été partagées avec les éleveurs au cours de l'étude.

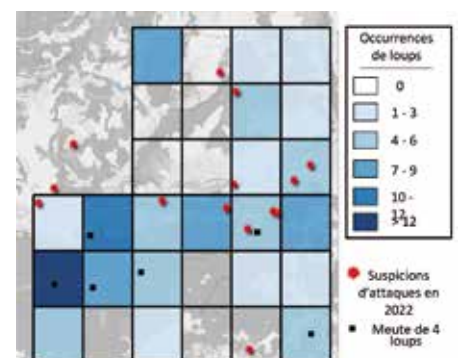
Les résultats montrent que la démarche ouvre la perspective d'une meilleure compréhension du comportement local des loups. Il reste nécessaire de simplifier le modèle employé, d'agrandir la zone d'étude et de mettre en place un suivi permanent à l'année, pour avoir des résultats exploitables pour la protection des troupeaux.

Chiffres clés :

- 1 stagiaire Université Aix-Marseille M2 durant 6 mois, co-encadrée par le Parc du Luberon et l'Office français de la biodiversité (OFB).
- Zone d'étude de 187 km².
- 30 pièges photo dont 15 mis à disposition par l'OFB.
- 197 830 photos donnant 8 142 observations indépendantes de mammifères dont 115 de loups.

Cofinanceurs : OFB, Parc du Luberon.

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr



Chiens de protection des troupeaux : de nouveaux outils de sensibilisation

Suite au retour naturel du Loup gris, les éleveurs doivent protéger leurs troupeaux avec des chiens de protection. Afin de construire une cohabitation apaisée avec les activités de nature, il s'avère nécessaire de faire mieux connaître ces chiens de travail atypiques. C'est pourquoi le Parc du Luberon a élaboré des documents d'information et de sensibilisation : un poster, un livret technique et une vidéo. Ces outils adaptés au contexte de notre territoire, ciblant ses habitants et usagers, permettent de mettre à disposition du public une information approfondie sur ces chiens et sur leur travail, et en complémentarité de la communication déjà menée par l'État, axée sur les bons gestes à adopter en cas de rencontre.



1 poster illustré des 6 principales races de chiens de protection en France (500 exemplaires).

Cofinanceurs : Fondation Albert de Monaco - Initiative Homme-Faune Sauvage (80%), Parc du Luberon.

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr



1 vidéo de sensibilisation « Les chiens des moutons » à voir sur la chaîne Youtube et le site internet du Parc.

▶ <https://youtu.be/HcUDFDs07gc>



1 livret technique « Le retour des chiens de protection des troupeaux » de 8 pages (1 500 exemplaires), diffusé en 2023 à la Maison du Parc et auprès des offices de tourisme, mairies, acteurs du tourisme, éleveurs, partenaires institutionnels (DDT, DREAL, Cerpam, Institut de l'élevage, Région).

CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Élu référent : Alain Feretti

Atlas forestiers communaux

La gestion des forêts méditerranéennes s'avère parfois complexe. À la fois lieux de biodiversité, de production et de loisirs, ces forêts participent à l'identité paysagère du territoire. Afin de sensibiliser les acteurs de la forêt à la gestion durable et aux caractéristiques de la forêt méditerranéenne, le Parc du Luberon a réalisé un atlas forestier communal pour chacune des 100 communes du territoire Luberon-Lure. Ces porter-à-connaissance permettent de balayer les différentes thématiques liées aux milieux forestiers : la biodiversité, le statut foncier des forêts, la production de bois et sa gestion, la diversité des types de végétation, le risque incendie, la fréquentation et le pastoralisme.

➔ www.parcduluberon.fr/atlas-forestier

Chiffres clés :

- Un atlas de 12 pages spécifique pour chacune des 100 communes du Parc et de la Réserve de biosphère Unesco Luberon-Lure.
- Environ 1 100 cartes produites.

Cofinanceurs : Feader (Union européenne et Région), PEFC, Parc du Luberon.

Contact : lilian.car@parcduluberon.fr





Garde régionale forestière 2022

En 2022, le Parc du Luberon a de nouveau répondu favorablement, pour la 19^e année consécutive, à l'initiative de la Région pour mettre en place une opération de sensibilisation du public aux risques d'incendies de forêt en période estivale, dans le cadre de l'opération « Guerre du feu ». Le Parc a ainsi déployé 24 jeunes en contrat saisonnier, issus des communes du territoire et mobilisés du 27 juin au 31 août. Cet été 2022 a été une saison particulièrement à risque : nombreux départs de feux, conditions météorologiques dangereuses et gros incendies dans les régions voisines mobilisant la majorité des effectifs des pompiers.

Chiffres clés :

- Un dispositif de surveillance des massifs forestiers et de sensibilisation des publics qui existe depuis 19 ans.
- 73 788 personnes directement sensibilisées aux risques d'incendie en 2022.
- 1 reportage de BFM TV « Gardes régionaux forestiers » avec la participation des jeunes du Luberon :

► www.bfmtv.com/var/replay-emissions/hors-series/la-guerre-du-feu-en-region-sud-gardes-forestiers-regionaux_VN-202208090203.html

- Vaucluse : 11 jours en risque exceptionnel et près de 15 jours en risque très sévère, un chiffre encore jamais vu depuis la mise en vigueur du dispositif sur le territoire.
- Alpes de Haute-Provence : le 2 août 2022, incendie sur les communes de Niozelles et Villeneuve sur près de 247 hectares de forêt (87%), de garrigues (4%) et de terres arables (9%).

Cofinanceurs : Salaires GRF : Région (80%), Parc du Luberon (20%) ; VTT à assistance électrique : Région, Fondation Crédit agricole Alpes Provence.

Contact : aline.salvaudon@parcduluberon.fr



FRÉQUENTATION DES MILIEUX NATURELS

Élu référent : Christian Chiapella

Accompagner l'approche durable des manifestations sportives en espace naturel

Vecteur majeur d'éducation, d'insertion, de santé, d'amélioration du cadre de vie, d'attractivité touristique et de retombées économiques, les sports de nature doivent aussi composer avec la nécessité de préserver un patrimoine naturel fragile. Et parce que les pratiquants auto-organisés sont majoritaires, le Parc accompagne l'approche durable des manifestations sportives en espace naturel.

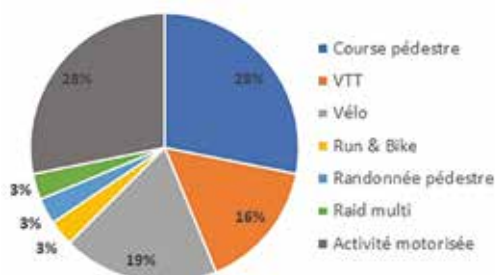
En 2022, le Parc a instruit et formalisé 32 avis simples sur les principaux événements sportifs en espace naturel (rassemblant au total près de 20 000 personnes), puis conseillé les organisateurs sur l'approche durable des événements et leur évaluation d'incidences au titre de Natura 2000.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

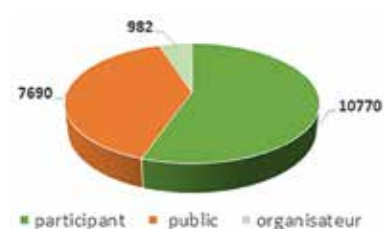
Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

Activités	Nb
Course pédestre	9
VTT	5
Vélo	6
Run & Bike	1
Randonnée pédestre	1
Raid multi	1
Activité motorisée	9
Total	32

AVIS (simples) sur les manifestations sportives en espace naturel - Année 2022



Nombre de personnes directement concernées Année 2022



Chantier école de balisage de sentiers de randonnées

Le Parc et le lycée professionnel de l'agroéquipement La Ricarde (L'Isle-sur-la-Sorgue) ont renouvelé l'expérience positive d'un chantier de restauration et de balisage de sentiers d'itinéraires de promenade et de randonnée sur la commune de Bonnieux, les 4 et 25 mars 2022. L'objectif des travaux était de rafraîchir le balisage de l'itinéraire de petite randonnée dénommé « Tour de Symphorien ».

Pour la vingtaine d'élèves de seconde, ce chantier a été l'occasion d'enrichir leurs savoir-faire en restauration et balisage de sentier, puis de s'impliquer dans un moment privilégié d'échange et de travail en équipe.

Chiffres clés :

- 22 élèves de seconde du LPA La Ricarde.
- 2 jours d'intervention.
- 2 professeurs du LPA et 1 technicien du Parc du Luberon.
- 4 km de reprise du balisage du sentier de petite randonnée local (peinture verte).
- 1 km de débroussaillage de sentier.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



EAUX ET RIVIÈRES

Élue référente : Viviane Dargery

Réalisation d'un schéma de lutte contre les pollutions du Calavon-Coulon

Dans le cadre du contrat de rivière et sur la base du bilan global de la qualité des eaux réalisé en 2018, l'année 2022 a permis de définir collégialement des flux maximums admissibles pour nos rivières – c'est-à-dire la capacité maximum des cours d'eau à recevoir des charges polluantes en respectant les objectifs de bon état.

Ont ainsi été comparés les écarts entre capacités naturelles d'absorption, charges rejetées et qualité mesurée en différents temps et secteurs du bassin. Là où il y a dépassement, des pistes d'amélioration vont être travaillées collectivement en 2023 pour réduire au mieux les pollutions encore en excès à ce jour.

➔ www.parcduluberon.fr/nos-actions/milieus-naturels-et-biodiversite/eaux-et-rivieres/suivi-qualite-calavon

Chiffres clés :

- 16 points de suivis qualité des eaux (cf bilan complet 2018).
- 34 molécules de pesticides identifiées.
- Sur le bassin Calavon-Coulon : 12 masses d'eau ou secteurs, dont 6 en bon état, 4 en état moyen, 1 médiocre et 1 en mauvais état.
- Durée de l'étude : 18 mois pour un coût de 59 700 € TTC.

Cofinanceurs : Agence de l'eau, Région, Parc du Luberon.

Contacts : aline.salvaudon@parcduluberon.fr

Des atlas pour partager la connaissance et veiller à préserver les zones humides de DLVAgglo

Prairies humides, petites mares, bordures de cours d'eau, plaines alluviales... Les zones humides se caractérisent par une biodiversité exceptionnelle et jouent surtout un rôle très important dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration et la prévention des crues. Supports d'activités économiques (production eau potable, agriculture, loisirs...), elles subissent des pressions et doivent être protégées au mieux.

Sur la base du plan stratégique de gestion fait en 2019, le Parc a réalisé un premier porter-à-connaissance auprès de DLVAgglo (Durance Luberon Verdon Agglomération) et des 9 communes de ce territoire adhérentes au Parc. L'objectif : contribuer à la prise de conscience et inciter à l'action !

➔ www.parcduluberon.fr/zones-humides

Chiffres clés :

- 33 zones humides sur le territoire DLVAgglo représentant 1 655 hectares, dont 23 zones humides à enjeux forts (hydraulique, biodiversité) :
 - 1 zone humide en bon état à conserver,
 - 16 à préserver (suivi et limitation des pressions),
 - 6 à restaurer pour retrouver leur plein potentiel.
- Réalisation et diffusion d'1 atlas global intercommunal et de 9 atlas communaux.

Cofinanceurs : Agence de l'eau, Région, DLVAgglo, Parc du Luberon.

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr



2022, une sécheresse importante : le réseau de suivi des débits du Parc

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse particulière. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène : un hiver déficitaire en pluies, des précipitations trop faibles au printemps pour recharger correctement les milieux, de fortes chaleurs en juin et un mois de juillet record. En octobre, les bassins du Calavon et du Largue étaient toujours en situation de «Crise», avec des restrictions sur les différents usages de l'eau localement.

Durant toute l'année, le Parc a, comme à l'accoutumée, suivi les débits en rivière, afin de témoigner de l'état des milieux auprès des services de l'État. Plusieurs points sont suivis sur les bassins du Largue, du Calavon et de l'Aiguebrun ; les données sont bancarisées sur le SIT et visibles par tous.

Chiffres clés :

- En mars 2022, le déficit pluviométrique était de 70 %.
- Un mois de juillet record avec 30 jours consécutifs au-dessus de 30 °C.

Cofinanceurs : Agence de l'eau (finance en partie les postes des agents sur ces missions), Parc du Luberon.

Contact : magali.jameux@parcduluberon.fr



➔ <http://sit.pnrpaca.org/adws/app/d9bcb641-1389-11e7-8a96-0f88fe4b9a4e/index.html?context=XPH3>



Suivi des créations de retenues collinaires de substitution

Dans les plans de gestion de la ressource en eau des bassins du Largue et du Calavon-Coulon, l'une des pistes envisagées pour pallier le manque d'eau l'été consiste à substituer les prélèvements agricoles en période estivale par la création de retenues qui sont remplies en période de hautes eaux. Depuis 2018, ce sont 8 retenues qui ont été créées sur le territoire, en partie financées par l'Agence de l'eau.

Le Parc suit et accompagne les réflexions pour mieux intégrer les projets et réduire l'impact sur le milieu. Il a également contribué à la réalisation du guide 2022 de la LPO PACA *Comment prendre en compte la biodiversité dans la création et la gestion des retenues collinaires*.

➔ https://paca.lpo.fr/images/mediatheque/fichiers/section_association/editions/faune_et_nature/faune_et_nature_56.pdf

Chiffres clés :

- 99 800 m³ d'eau par an substitués dans le bassin du Calavon et 82 000 m³ dans le bassin du Largue.
- Suivi financé à 100 % par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : magali.jameux@parcduluberon.fr

SEDEL-eau : les collectivités passent à l'action

Depuis 2020, le Parc accompagne des communes pour réaliser des économies d'eau dans les bâtiments et espaces verts avec le service SEDEL-eau*. Les actions portent le plus souvent sur une meilleure gestion des équipements et la mise en place d'équipements plus économes. Par exemple, lors de la rénovation du gymnase de Cabrières-d'Avignon, les douches collectives ont été remplacées par des douches de 4 à 6 L/min avec une temporisation de 30s, visant un objectif d'économie d'eau de -20 %.

(*) SEDEL : service d'économies durables en Luberon.

➔ www.parcduluberon.fr/sedel

Chiffres clés :

- 20 communes adhérentes en 2022.
- Objectif moyen = 20 % d'économies d'eau potentielles.

Cofinanceurs : Agence de l'eau, collectivités adhérentes à SEDEL-eau, Parc du Luberon.

Contact : magali.jameux@parcduluberon.fr



Douches du gymnase après travaux

Des formations et des kits de communication «Économisons l'eau» pour les hébergeurs touristiques

Depuis 2012, le Parc du Luberon anime le programme de sensibilisation multi-cibles « Économisons l'eau, chaque goutte compte ». En 2022, une formation a été proposée aux hébergeurs touristiques au sein du camping Les Cèdres à Apt, en partenariat avec l'office de tourisme Pays d'Apt Luberon et portant sur les solutions d'économies d'eau dans les équipements et espaces verts. Directement en contact avec les touristes (qui ont un impact significatif sur la ressource à la période la plus critique), les hébergeurs sont des relais d'information essentiels. Le Parc a ainsi conçu pour eux un kit de communication afin de sensibiliser leur clientèle aux enjeux de l'eau et à sa préservation, téléchargeable sur le site du Parc.



➔ www.parcduluberon.fr/nos-actions/jagis-avec-le-parc/je-preserve-les-ressources-naturelles/kit-com-ee/



Chiffres clés :

- En vacances, 1 touriste consomme jusqu'à 2 fois plus d'eau que d'habitude, soit 300 litres d'eau par jour et par personne, contre 150 pour la moyenne des Français (source « Les indicateurs tourisme, environnement, territoires », Ifen, collection Indicateurs, janvier 2000).

Cofinanceurs : Agence de l'eau, Région, Parc du Luberon.

Contact : magali.jameux@parcduluberon.fr

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE GÉOLOGIQUE

Élu référent : Gilles Landrieu



Réserve Naturelle géologique
LUBERON

La Réserve naturelle nationale géologique du Luberon, créée en 1987, concerne 31 communes et 28 sites paléontologiques. Sa première mission consiste à assurer la préservation du patrimoine géologique.

Depuis 1988, l'État confie la gestion de la réserve au Parc du Luberon avec pour missions la protection, la recherche et la sensibilisation.

Cofinanceurs : DREAL, Région, Départements 04 et 84, Parc du Luberon.

Contacts : stephane.legal@parcduluberon.fr - pauline.coster@parcduluberon.fr

Étude des insectes fossiles du Luberon

Les calcaires en plaquettes de l'Oligocène inférieur du Luberon (âgés d'environ 30 millions d'années) figurent parmi les formations fossilifères les plus importantes pour les insectes fossiles en France car leur préservation y est souvent exceptionnelle. Depuis plus de trente ans, André Nel (professeur au Muséum national d'Histoire naturelle) recherche et étudie les insectes fossiles du Luberon. En 2022, il a décrit, avec ses étudiants et les géologues du Parc, de nouvelles espèces d'insectes fossiles :

- un fossile d'araignée d'eau (Gerridae) (encore jamais documenté dans le Luberon et nommé *Oligoptilomera luberonensis* d'après le Luberon)
- et le deuxième plus vieux représentant au monde du groupe des Aeschnes (libellule) : *Aeshna caseneuveensis* (nommé d'après la commune de Caseneuve).



Études de la flore fossile de Bois d'Asson (Saint-Maime) et de La Bastide-du-Bois (Céreste)

Les sites de Bois d'Asson (Saint-Maime) et de La Bastide-du-Bois (Céreste) présentent des plantes fossiles oligocènes exceptionnelles, qui ont été collectées au XIX^e siècle et conservées au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et au Muséum d'Histoire naturelle d'Aix-en-Provence. En 2022, une campagne de fouilles a été organisée sur ces sites fossilifères afin de collecter de nouvelles feuilles fossiles. Deux projets, menés en partenariat avec le MNHN, l'Université de Montpellier et le CEREGE (Université Aix-Marseille), ont combiné l'étude des collections historiques et ces nouvelles collectes 2022. Les résultats de ces études ont permis d'approfondir la connaissance de la végétation présente en Provence il y a 30 millions d'années.

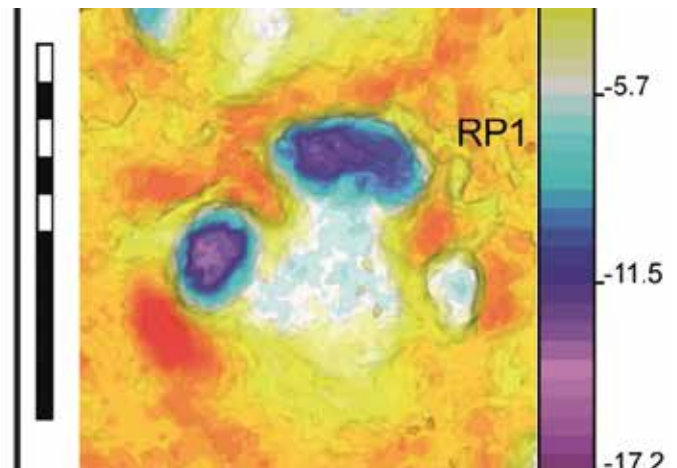


Photo MNHN

Numérisation de la dalle à empreintes de pas de Triclavel (Viens) et des empreintes de pas d'oiseaux de la dalle de Saignon

Dans la carrière d'argile de Triclavel, à Viens, une dalle calcaire porte une piste de 26 empreintes de pas fossiles de « rhinocéros ». Dégagée en 2010, cette piste datée de l'Oligocène (-30 millions d'années) est la plus longue piste de rhinocéros connue.

En 2022, un relevé photogrammétrique haute résolution a été réalisé par Matteo Belvedere (paléoichnologue à l'Université de Florence), qui a servi à la réalisation de modèles numériques en 3D des empreintes. Ces travaux ouvrent la possibilité de nouvelles études sur la morphologie des empreintes (qualité de conservation, profondeur de l'empreinte, variation de la forme et proportions). Le même travail (relevé photogrammétrique puis modélisation 3D) a été effectué sur les empreintes de pas fossiles d'oiseau de la dalle de Saignon.



Accueil des publics, communication, sensibilisation

En 2022, un nouveau jeu de carte « Timeline » sur les événements globaux et locaux liés aux variations climatiques et biologiques au cours des temps géologiques a été réalisé à destination des classes du territoire. Ce jeu a ensuite été adapté en version numérique pour la table interactive de la Maison du Parc (voir page 46).

Pendant les vacances de Pâques et de la Toussaint, 8 sessions de jeu de piste ont été organisées au musée de géologie avec les médiateurs scientifiques de La Terre en tête. Plus d'une centaine d'enfants avec leurs parents ont pu découvrir en s'amusant la géologie du Luberon et des fossiles de la réserve naturelle (voir aussi page 47).

Les deux géologues du Parc ont proposé les traditionnelles visites guidées d'été à la dalle de Saignon et au moulin de Salignan tous les jeudis matin (120 participants). Ils ont également participé à divers temps forts de partenaires, dont la Fête de la science.



Photo Gilles Landrieu L



Photo Patrice Terraz

En 2022, le réseau des réserves naturelles françaises a fêté ses 40 ans. Un ouvrage composé de photos de Patrice Terraz prises dans de nombreuses réserves métropolitaines et ultramarines, et préfacé par Vincent Munier, a été réalisé. La Réserve naturelle nationale géologique du Luberon y a été mise à l'honneur à travers le portrait de son conservateur.

Restauration de la chapelle Notre-Dame d'Espérance à Saint-Martin-de-Castillon

Située à proximité immédiate du village, la chapelle Notre-Dame d'Espérance est un petit édifice emblématique de Saint-Martin-de-Castillon. Sa façade ne laisse pas indifférent car son style néogothique est peu fréquent sur le territoire. Propriété de la commune depuis le début des années 2000, son histoire et ses origines sont peu documentées. Au vu de l'état de dégradation, la commune a entrepris des travaux de restauration. Des enduits à la couverture, en passant par la fragile voûte en pierres de tuffeau, la chapelle aura été en travaux durant plus de six mois. L'édifice étant désacralisé, sa nouvelle vocation sera culturelle.

➔ Voir les données actualisées sur <http://geo.pnrpaca.org/le-patrimoine-bati/>

Chiffres clés :

- Montant de l'opération : 87 000 € TTC.
- Maître d'ouvrage : commune de Saint-Martin-de-Castillon (84).
- Maître d'œuvre : Parc du Luberon.

Cofinanceurs : Région, Département de Vaucluse, commune de Saint-Martin-de-Castillon, Fondation du patrimoine.

Contact : coline.phily@parcduluberon.fr



Création d'une salle d'exposition et d'une épicerie dans l'ancienne abbaye de Cruis

Située sur les contreforts de la montagne de Lure, la commune de Cruis dispose d'un patrimoine exceptionnel. Son ancienne abbaye, joutée par l'église Saint-Martin, accueille notamment les locaux de la mairie. Au rez-de-chaussée, plusieurs locaux à fort potentiel étaient encore vacants. La commune a fait réhabiliter le plus grand des deux afin de le mettre à disposition de l'épicerie du village. Et le deuxième local, avec sa voûte sur croisée d'ogives, accueille dorénavant des expositions d'artistes locaux.

Chiffres clés :

- Montant de l'opération : 36 500 € TTC.
- Maître d'ouvrage : commune de Cruis (04).
- Maître d'œuvre : Parc du Luberon.

Cofinanceurs : Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure, commune de Cruis.

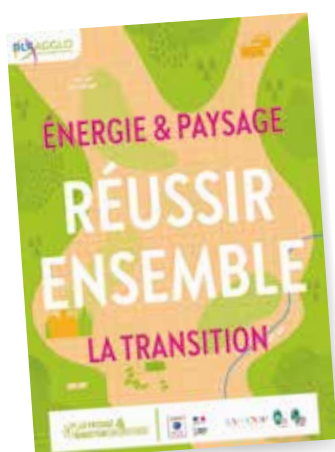
Contact : coline.phily@parcduluberon.fr

Le projet de restauration de la chapelle Sainte-Agathe lauréat du Prix Pèlerin 2022

Située à Saint-Maime, la chapelle a été choisie parmi plus de 60 projets pour aider à financer les travaux de restauration.

▶ En savoir plus sur <https://youtu.be/VRiZh5geXUo>





Plan de paysage transition énergétique de DLVAgglo

Accompagnée par les Parcs du Luberon et du Verdon, la communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon (DLVAgglo) a postulé à l'appel à projets « Plan de paysage et transition énergétique ». Lauréate de cette démarche nationale, DLVAgglo a pour ambition d'initier une démarche de transition énergétique, tout en préservant les paysages et la biodiversité. Il s'agit notamment d'identifier les sites à préserver et les sites à privilégier pour implanter des dispositifs producteurs d'énergie renouvelable sous forme de panneaux photovoltaïques. Cette démarche implique notamment une large concertation des acteurs, des élus et de la population afin d'identifier les enjeux du territoire et de les cartographier.

→ www.dlva.fr/ppte-dlvagglo

Cofinanceurs : DREAL, Ademe, DLVAgglo.

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr

Atelier « Hors les murs » : l'alimentation initiatrice d'un projet local

Avec l'accompagnement du Parc du Luberon et de la Fédération des Parcs naturels régionaux, la Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure a accueilli deux groupes d'étudiants de Nancy dans le cadre d'un atelier « Hors les murs » (école d'agronomie et école d'architecture). L'objectif était de croiser les regards et les compétences autour d'enjeux forts traitant des problématiques « habiter et produire demain » pour un territoire rural.

Les étudiants, immergés une semaine, ont rencontré les acteurs locaux. Conscients des enjeux du territoire, ces étudiants ont esquissé plusieurs scénarios afin de projeter notre territoire face aux défis climatiques, ce qui a éclairé les réflexions engagées sur le territoire d'étude (implantation d'une cuisine centrale et sources d'approvisionnement local, création d'un pôle « saveurs et senteurs », gestion de l'espace public, extension de village, installation de jeunes agriculteurs...).

→ www.parc-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/capitalisation-des-ateliers-hors-les-murs-octobre-2022

Chiffres clés :

- 49 étudiants.
- 3 communes étudiées : Forcalquier, Ongles et Sigonce.
- 6 mois de projet.

Cofinanceurs : FNADT, Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure, École nationale supérieure d'architecture de Nancy, École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy, Fédération des Parcs, Parc du Luberon.

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr



Plan de paysage Luberon-Lure : l'heure du bilan

Une année s'est écoulée depuis la construction du programme d'actions du Plan de paysage Luberon-Lure avec l'ensemble des partenaires du territoire, dont les intercommunalités.

Une réunion de présentation des actions lancées début 2022 a permis à chacun de profiter de ce retour d'expériences inspirantes. Au programme : végétalisation des cours d'école, inventaire sur système d'information géographique du patrimoine arboré à l'échelle d'une ville, création d'un observatoire photographique du paysage, analyse de la silhouette de nos villes et villages dans un objectif de valorisation, renaturation des berges des rivières...

→ www.parcduluberon.fr/nos-actions/paysage-urbanisme-architecture/paysage/plan-de-paysage-luberon-lure-2/

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr

“Mission B Développer et ménager le territoire

ORIENTATIONS

B/1

Améliorer le cadre de vie et la qualité de vie

B/2

Réussir un aménagement fin et cohérent de l'ensemble du territoire

CONSEIL ARCHITECTURAL et RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Élue référente : Valérie Peisson

L'architecte-conseiller apporte un conseil architectural gratuit aux habitants qui ont un projet de rénovation ou de construction, notamment pour l'implantation et l'orientation sur une parcelle, la qualité des matériaux, la composition des façades, l'aménagement des espaces extérieurs (terrasses, jardins, piscines, clôtures). L'assistance porte aussi sur la qualité environnementale du projet (utilisation de matériaux naturels, biosourcés et sains, isolation thermique, équipements techniques) et sur la rénovation énergétique (SARE service d'accompagnement à la rénovation énergétique).

L'architecte-conseiller éclaire également les élus communaux pour les autorisations d'urbanisme que le maire délivre, en matière d'insertion dans le paysage et d'impact architectural. Il peut aussi aider les communes dans le montage de leurs projets (aménagements d'équipements, espaces publics, réaménagement de quartiers, rénovation du patrimoine ou construction de locaux et urbanisme).

▶ Voir la vidéo sur le service de rénovation énergétique : <https://youtu.be/SWzQK0toM3s>

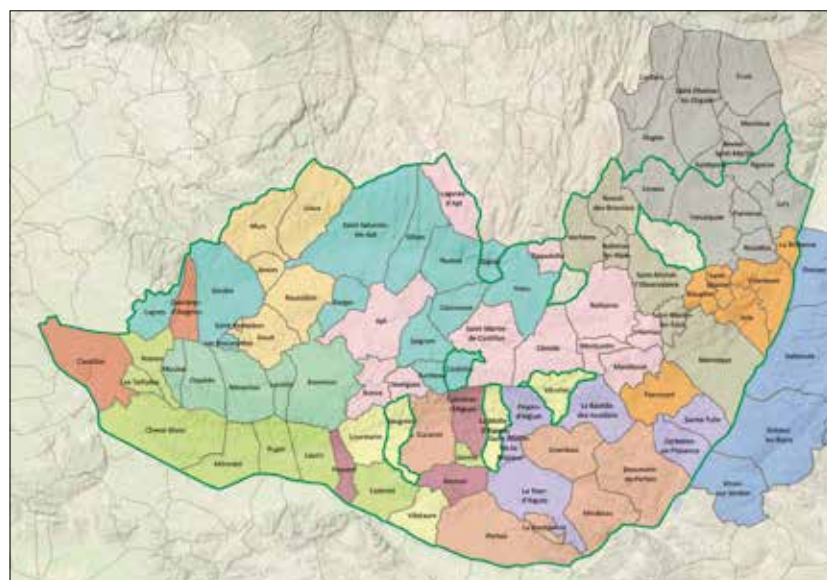
➔ En savoir + sur www.parcduluberon.fr/renovation-energetique

Chiffres clés :

- 10 architectes du conseil architectural du Parc en mairie + 1 animatrice rénovation énergétique.
- Le nombre de projets de permis de construire de maisons individuelles est en augmentation, avec 1333 dossiers.
- Le nombre de déclarations de travaux suit une progression équivalente avec 2002 dossiers.
- Le nombre de projets de rénovation est presque constant avec 1098 dossiers par an.
- 2357 rendez-vous en mairie ou visio.
- 512 visites sur site.
- 918 dossiers au titre de la rénovation énergétique.

Cofinanceurs : Région, Département de Vaucluse, communes et communautés de communes adhérentes, Parc du Luberon.

Contacts : patrick.cohen@parcduluberon.fr
SARE : coline.phily@parcduluberon.fr
et elodie.menc@parcduluberon.fr



Parc naturel régional du Luberon - SIT des PNR PACA - <http://geo.pnrpaca.org>



Territoire du Parc naturel régional du Luberon

Les architectes conseil

Légende : Architectes conseil

- Anne BOUISSET
- Camille PINET
- Céline ANDREAU
- Christelle JUSKIWIESKI
- Christian MENDEZ
- Didier RESPAUD-BOUNY
- Dominique HERBERT
- Hugues BERINCHY
- Jean-José CARILLO
- Loïc ARENE
- Marie GARCIN
- Mattieu LABARDIN
- Olivier FAGE



Date : 31/12/2022
Sources : PNR, Landsat 7, ©IGN-BD Alti®
Cartographie : M. KREBS - SIT-PNR-SUD
- jael_architecture_parcos - j

URBANISME ET FONCIER

Élue référente : Valérie Peisson

Anticiper et réduire l'impact des aménagements

Le Parc du Luberon suit les opérations ayant lieu sur son territoire afin d'anticiper et réduire l'impact environnemental des aménagements, que cet impact soit écologique, paysager, visuel, sur l'économie locale, les ressources ou les milieux. Lorsqu'il est consulté ou invité, le Parc participe ainsi aux comités de suivi des carrières et rend des avis sur les projets d'infrastructures routières, de téléphonie ou de transport d'électricité, sur les aménagements industriels et énergétiques. L'objectif : réduire les impacts de ces aménagements et prendre en compte les spécificités du territoire.

Chiffres clés :

- 5 avis rendus concernant :
 - le projet immobilier du quartier des Naves à Manosque
 - la création de l'aménagement foncier agricole forestier et environnemental de Pertuis
 - un projet de création d'une zone d'activités à Coustellet (Maubec) en remplacement de la cave coopérative
 - la déclaration d'utilité publique concernant le Colorado provençal Rustrel
 - la ligne RTE de Cheval-Blanc.
- Suivi des projets :
 - projet Hygreen de DLVAgglo
 - projet d'implantation d'un poste source sur le plateau d'Albion (étude coordonnée par les services de l'État)
 - projets de centrales photovoltaïques de Montfuron, Saint-Saturnin-lès-Apt/Roussillon, Villemus
 - comités de suivi des carrières : des Garrigues de Saint-Pantaléon à Gordes, du Triclavet à Viens.

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon.

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr

Demain habiter le Luberon : un ouvrage pour les élus et les aménageurs

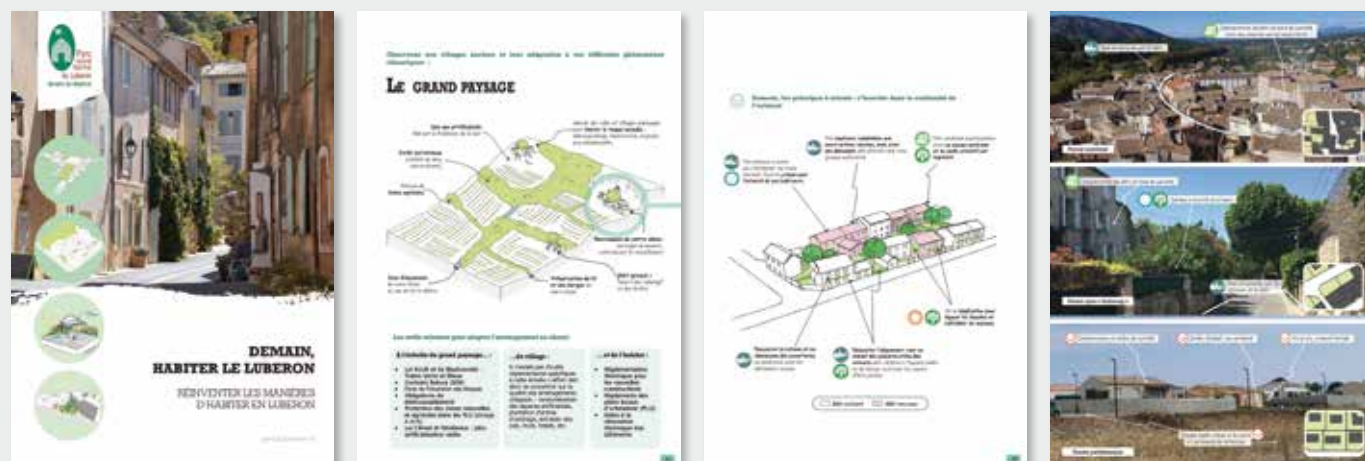
En 2020, les Parcs naturels régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux se sont associés à l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse et au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de Vaucluse pour réaliser un ouvrage sur les formes villageoises et rurales à travers le temps : du village regroupé au lotissement standardisé.

La diversité des cas est analysée au regard des enjeux actuels : authenticité et implantation dans le paysage, adaptation au changement climatique, densité et lutte contre la consommation foncière, attentes des habitants. Ce travail vise à apporter des clés de réussite pour réinventer un modèle d'habiter et les manières de réfléchir la ville et le village de demain en Luberon.

➔ www.parcduluberon.fr/nos-actions/transition-energetique/changement-climatique/urbanisme-climat/

Cofinanceurs : DREAL, Région, Parcs naturels régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux.

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr



Accompagnement de la commune de Lauris pour la définition des orientations d'aménagement (OAP) de 3 secteurs

En 2022, dans le cadre de l'élaboration du PLU de Lauris, la commune a fait appel au Parc naturel régional du Luberon pour l'aider à élaborer les premiers principes d'aménagement de trois secteurs d'urbanisation stratégiques : Les Régaies, Saint-Jean et Piécaud. Le Parc est intervenu alors que la commune avait déjà entrepris les démarches de révision de son PLU et ces travaux sont venus alimenter l'élaboration des orientations d'aménagement et de programmation sur ces trois secteurs.

Les principes d'aménagement retenus visent à tenir compte des sites, de leur qualité actuelle, de leurs abords et notamment du voisinage, des paysages et de l'identité rurale des lieux.

Chiffres clés :

- 3 secteurs d'aménagement :
- 3 diagnostics
- 3 esquisses
- 3 rapports d'orientations et de principes d'aménagement
- 1 liste de références mobilisables.

Cofinanceurs : DREAL, commune de Lauris, Parc du Luberon.

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr



Suivi et conseil à l'élaboration des documents d'urbanisme

Le Parc du Luberon est associé à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux (PLU/PLUi), aux schémas de cohérence territoriaux (SCoT) et aux cartes communales du territoire. Il assiste les collectivités et veille à la compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte du Parc. En tant que personne publique associée, le Parc contribue au renouvellement urbain, à la maîtrise de la consommation d'espace et à la lutte contre la spéculation foncière.

En 2022, le Parc a suivi l'ensemble des procédures de révision ou de modification des PLU et SCoT du territoire :

- accompagnement des révisions et modifications des PLU de : Auribeau, La Bastidonne, Pertuis (PLU d'Aix), Roussillon (notamment protection des marnes de Clavaillan, site géologique grâce à un accompagnement spécifique de la commune à la modification du PLU), Saint-Michel-l'Observatoire ;
- accompagnement des révisions des SCoT de Cotelub et Métropole Aix-Marseille-Provence (Pertuis) ;
- 19 avis rendus concernant les documents d'urbanisme des communes suivantes : Ansouis, Cabrières-d'Avignon, Forcalquier, Les Taillades, Lourmarin, Mane, Montfuron, Oppède, Pertuis, Roussillon, Saint-Martin de la Brasque, Villars, Villeneuve.

➔ www.parcduluberon.fr/nos-actions/paysage-urbanisme-architecture/urbanisme/urbanisme

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr

Rédaction de nouvelles brochures « Regard du Parc »

En 2020, le Parc naturel régional du Luberon a mis en place un nouvel outil afin de porter à la connaissance des communes les informations, recommandations et analyses du Parc lors de l'élaboration ou la révision des plans locaux d'urbanisme (PLU). Cet outil appelé « Regard du Parc » est double : un document papier et un document numérique, qui permet d'accéder aux cartographies et aux données.

En 2022, deux nouveaux documents « Regard du Parc » ont été rédigés pour les communes de Revest-des-Brousses et Lagarde-d'Apt. Ils sont consultables sur le site internet du Parc.

➔ www.parcduluberon.fr/nos-actions/paysage-urbanisme-architecture/urbanisme/urbanisme

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon.

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr



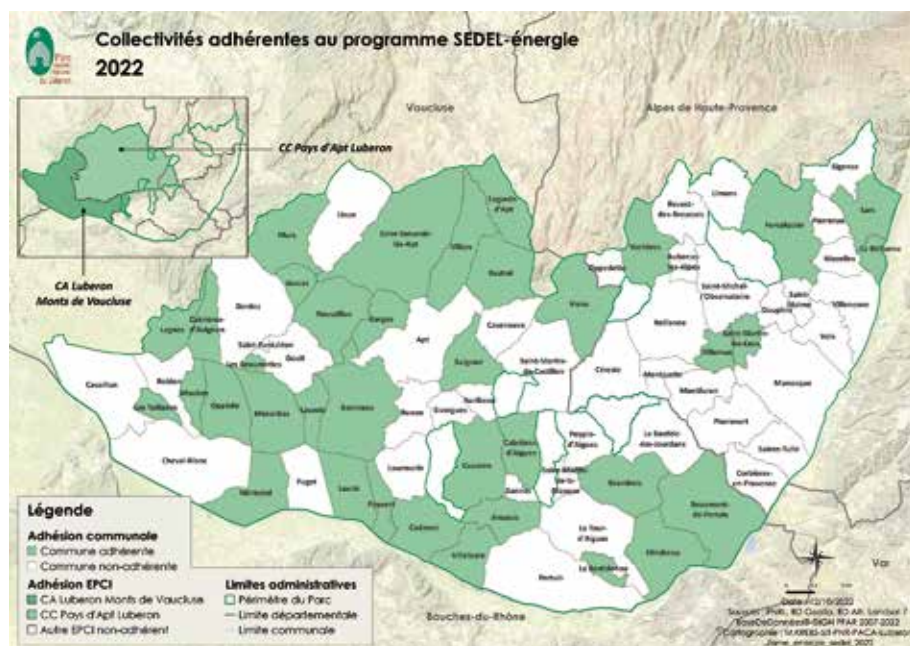
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Élue référente : Noëlle Trinquier

SEDEL-énergie : avec le Parc, les collectivités maîtrisent leurs consommations énergétiques

37 communes et 2 intercommunalités bénéficient du service SEDEL-énergie (Service d'économies durables en Luberon) à travers une convention pluriannuelle. En 2022, 21 communes ont renouvelé leur adhésion pour 3 ans, soit 100 % de réadhésion des collectivités qui arrivaient en fin de convention !

Le comité de pilotage qui s'est tenu en octobre 2022 a été l'occasion de présenter la nouvelle équipe de 4 conseillers en énergie-eau partagés, dont deux sont arrivés fin 2021 ; une équipe d'autant plus sollicitée dans le cadre de la crise énergétique fin 2022... Il a également été l'occasion d'acter la prise en charge par SEDEL d'une nouvelle mission : l'application du « décret tertiaire » pour les bâtiments publics de plus de 1 000 m². (Voir également page SEDEL-eau page 22).



➔ www.parcduluberon.fr/sedel

Chiffres clés :

- 1 comité de pilotage le 4 octobre 2022.
- 39 collectivités adhérentes dont environ 40 bâtiments concernés par le décret tertiaire.
- En moyenne, 1 commune adhérente au SEDEL-énergie consomme 283 kWh/habitant par an pour un budget de 32 €/habitant, contre 422 kWh/hab et 40 €/hab/an au niveau national (enquête ADEME, chiffres 2017).

Cofinanceurs : Agence de l'eau, collectivités adhérentes, Parc du Luberon.

Contact : sedel@parcduluberon.fr

Synergies avec les syndicats d'énergie départementaux (84 et 04)

Dans un contexte de collaboration et de mutualisation, les liens entre le Parc du Luberon et les syndicats d'énergie se renforcent. Après l'étude de préfiguration de 2021, le Contrat Territorial pour le développement des ENergies thermiques Renouvelables (CT ENR) est porté par le Syndicat d'énergie vauclusien et le Syndicat d'énergie 04 pour 3 ans. Plusieurs communes du Parc ont déjà obtenu des subventions ou lancé des projets, accompagnés par les techniciens SEDEL notamment.

Afin de renforcer et de multiplier les synergies déjà existantes, une convention de partenariat est à l'étude et devrait être signée en 2023 entre le Parc et les syndicats.

Chiffres clés :

- Notes d'opportunité sur le territoire du Parc dans l'étude de préfiguration CT ENR :
 - Vaucluse : 13 (dont 10 en maîtrise d'ouvrage communale)
 - Alpes de Haute-Provence : 5 (en maîtrise d'ouvrage communale).
- Projets communaux accompagnés par SEDEL dans le cadre du CT ENR en 2022 :
 - réseau de chaleur et 3 chaudières à granulés à Bonnieux
 - chaudière à granulés à l'école de Lacoste
 - géothermie au château de Villedaure
 - réseau de chaleur bois à La Brillanne.

Cofinanceurs : Ademe, Région, Syndicat d'énergie de Vaucluse, Syndicat d'énergie des Alpes de Haute-Provence, Parc du Luberon.

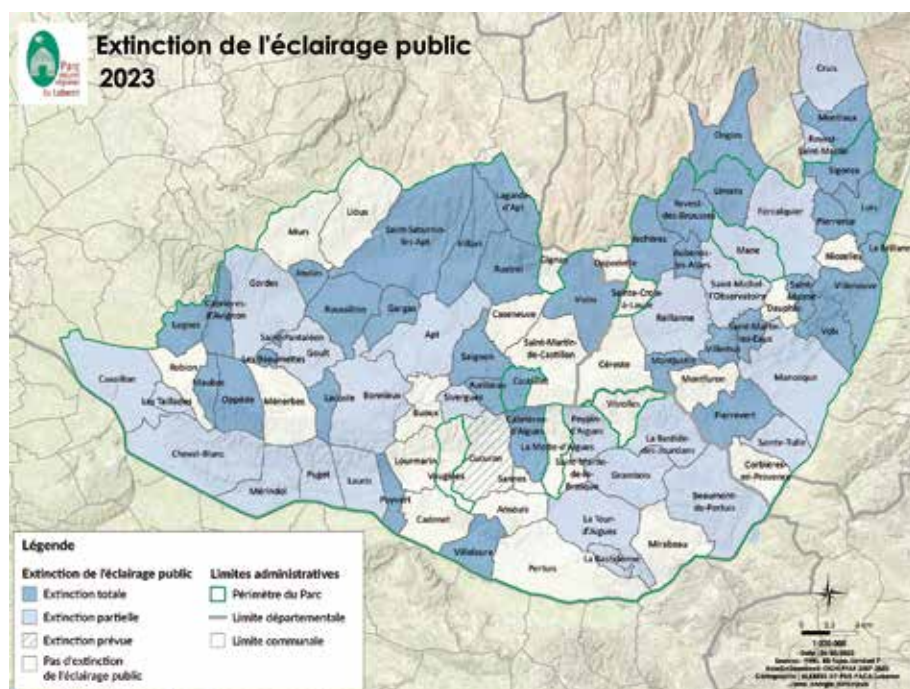
Contact : sedel@parcduluberon.fr

Extinction de l'éclairage public : une pratique qui prend de l'ampleur

Depuis de nombreuses années, le Parc du Luberon accompagne et encourage les collectivités du territoire à éteindre l'éclairage public toute l'année avec l'accompagnement du service SEDEL-énergie, ou ponctuellement lors d'événements tels que Le Jour de la Nuit.

L'extinction de l'éclairage public permet de faire des économies d'énergie et financières ; c'est aussi un levier pour améliorer la qualité du ciel étoilé et protéger la vie des espèces nocturnes.

En 2022, dans un contexte de crise énergétique sans précédent, cette pratique s'est généralisée sur le territoire, pour le plus grand bonheur de la biodiversité nocturne !



Chiffres clés :

- Nombre de communes ayant déclaré pratiquer l'extinction début 2022 : 45 (58 % du territoire).
- Nombre de communes pratiquant l'extinction au 31 décembre 2022 : 55 (71 % du territoire).
- Économies d'énergies réalisées en moyenne grâce à l'extinction : 30 % à 40 %.

Contact : sedel@parcduluberon.fr

CADRE DE VIE

Élue référente : Noëlle Trinquier

Animation de la charte signalétique du Parc du Luberon

Le Parc du Luberon a continué son accompagnement auprès des communes du territoire engagées dans la révision de leur règlement local de publicité et la réfection de la signalétique d'information locale (SIL) afin d'intégrer les préconisations de la charte signalétique du Parc du Luberon. Celui-ci a poursuivi son travail avec les communes et les DDT 84 et 04 pour supprimer du paysage, les enseignes et pré-enseignes illégales afin de préserver le paysage et le cadre de vie.

➔ www.parcdu Luberon.fr/nos-actions/qualite-vie/publicite-signalétique

Chiffres clés :

- 8 avis en qualité de personne publique associée (PPA) rédigés en 2022.

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon.

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

Séminaire pour les élus « Changement climatique : comment l'atténuer, comment adapter mon territoire ? Des solutions existent ! »

Le Parc du Luberon a organisé pour les élus un séminaire sur le changement climatique le 6 décembre 2022 à Bonnieux, en partenariat et avec le soutien du Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Région Sud et du GREC-SUD. L'Office Français de la Biodiversité et l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement ont également répondu présents.

L'objectif était d'apporter aux élus une meilleure connaissance de l'impact du changement climatique au niveau local, leur donner des clés et des outils afin de mieux anticiper, atténuer et s'adapter aux conséquences du changement climatique par des actions identifiées et reproductibles.

➔ Télécharger la documentation sur www.parcduluberon.fr/nos-actions/transition-energetique/changement-climatique/seminaire-changement-climatique-solutions

▶ Voir les vidéos des intervenants sur <https://bit.ly/seminaire-cc>



Ces tampons ont été créés à l'initiative du groupe de travail interne sur le changement climatique pour signaler les actions phares en matière de lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité.

Chiffres clés :

- 1 groupe de travail « climat », interne au Parc et transversal, qui se réunit 1 fois par mois.
- 50 élus présents au séminaire.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon.

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr



MOBILITÉ

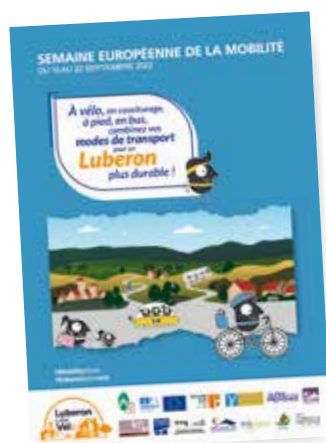
Luberon Labo vélo, le développement du vélo au quotidien

Dans le cadre de son programme Luberon Labo vélo, qui vise à développer la pratique du vélo au quotidien, le Parc du Luberon a mené en 2022 plusieurs actions visant à la promotion des modes actifs, et notamment :

- participation au challenge national « Mai à vélo », où le territoire du Parc est arrivé 3^e en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- participation à la Semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre ;
- aide aux communautés de communes dans la réalisation de nouveaux axes cyclables ;
- promotion de l'usage du vélo au quotidien, notamment à travers l'animation de la page Facebook « Luberon Labo vélo, je choisis le vélo au quotidien » avec une prestation de Vélo Loisir Provence :

f www.facebook.com/groups/821288171896261

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr





“Mission C

Créer des **synergies** entre **environnement de qualité** et **développement économique**

ORIENTATIONS

C/1

Faire du développement de l'agriculture un enjeu du développement durable pour le Parc

C/2

Mettre en œuvre les pratiques d'un tourisme durable

C/3

Améliorer les performances environnementales et l'attractivité des parcs d'activités et des entreprises



Depuis 2017, le Parc naturel régional du Luberon est labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'Ademe comme territoire porteur d'un projet alimentaire territorial (PAT). L'objectif : offrir une alimentation locale et de qualité grâce à une dynamique territoriale mobilisant de nombreux acteurs : organismes agricoles, collectivités locales, associations...

La stratégie du PAT Luberon se décline en 6 axes :

- qualité des productions locales,
- structuration de l'offre alimentaire locale,
- restauration scolaire en circuits courts,
- actions pédagogiques et de sensibilisation,
- attractivité touristique,
- préservation des terres agricoles.



Réseau « De la ferme à ta cantine » : les cuisinières et cuisiniers se mobilisent !

En 2022, le réseau « De la ferme à ta cantine », animé par le Parc, a été très actif. Des rencontres entre cuisinières et cuisiniers ont eu lieu à chaque saison, à Volx, Saint-Saturnin-lès-Apt et Lauris. Une formation d'une journée « Initiation aux cuisines nourricières » a également été proposée, permettant de faire évoluer les pratiques pour diminuer les protéines animales, en augmenter la qualité et proposer des menus plus diversifiés, basés sur l'alimentation méditerranéenne.

L'animation de ce réseau permet de créer des moments d'échanges entre pairs très appréciés et de faire monter en compétences les équipes de cuisine sur le lien alimentation-santé.

➔ Toute collectivité ayant en charge la restauration collective doit télédéclarer ses données chaque année sur <https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr>

➔ <https://agriculture.gouv.fr/egalim-1-ce-que-contient-la-loi-agriculture-et-alimentation>



Chiffres clés :

- 1^{er} janvier 2022 : entrée en vigueur de la loi EGAlim, qui vise à favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Toute restauration collective doit ainsi se doter de 50 % de produits durables (dont 20 % de bio) et intensifier sa lutte contre le gaspillage alimentaire.
- 1 animation à la cantine de Saint-Saturnin-lès-Apt : un repas de saison proposé aux enfants et 1 animation pour sensibiliser les enfants aux productions locales et donc à la saisonnalité.
- 3 rencontres entre cuisiniers et cuisinières avec une moyenne de 10 participants.
- 1 formation avec 14 participants dont 1 élue.

Cofinanceurs : Leader (Union européenne + Région), Parc du Luberon.

Contact : julie.rigaux@parcduluberon.fr

Le Forum du Projet alimentaire territorial

Le 6^e Forum du PAT a eu lieu le 29 juin 2022 à la Fruitière numérique à Lourmarin. Cet événement est proposé tous les 2 ans depuis 2010. Cette édition a rassemblé près de 130 personnes, représentant un large panel d'acteurs : élus, associations, partenaires techniques et institutionnels, agriculteurs, consom'acteurs.

Ce forum a pour objectif de sensibiliser les participants autour de l'alimentation durable et de faire émerger des actions à mener pour faire évoluer les pratiques agricoles et alimentaires. Des conférences d'experts en nutrition et des retours d'expérience de plusieurs collectivités ont permis d'informer et d'inspirer les participants sur les possibilités d'actions concrètes.

Chiffres clés :

- 130 participants.
- Des experts scientifiques : Nicolas Bricas (Chaire UNESCO Alimentation du monde) et Denis Lairon (directeur de recherche émérite à l'Inserm).
- Des collectivités témoins : Miramas (13), Avignon (84), Gignac-la-Nerthe (13).
- 1 repas 100 % bio et local proposé par Campagne CO.

Cofinanceurs : Leader (Union européenne + Région), Parc du Luberon.

Contact : julie.rigaux@parcduluberon.fr



Création et lancement du Guide des producteurs locaux en vente directe

En 2022, le Parc du Luberon a édité une nouvelle brochure, le *Guide des producteurs locaux en vente directe, du Luberon à la montagne de Lure*. Destiné aux habitants comme aux visiteurs, ce guide les emmène sur les marchés locaux, dans les magasins de producteurs et chez de nombreux producteurs qui proposent la vente à la ferme.

Le Parc du Luberon a lancé ce document lors du marché paysan de Coustellet le 22 mai et aux lundis de l'OTI de Forcalquier le 7 juillet.

Objectifs : • Valoriser les produits et les producteurs du terroir Luberon-Lure.

- Répondre à une demande des offices de tourisme pour bénéficier d'un support de valorisation des produits et filières agricoles identitaires.
- Renforcer la synergie et la mise en réseau entre acteurs de la filière agritouristique.
- Diversifier l'offre touristique quatre saisons via l'offre de produits du terroir identitaires du Luberon.

Cofinanceurs : État (FNADT CIMA), Région et Parc du Luberon dans le cadre du programme Espace valléen Luberon-Lure 2015-2020.



LA THOMASSINE - VERGERS ET JARDINS CONSERVATOIRES

Élu référent : Patrick Courtecuisse



La Thomassine est un verger conservatoire et un lieu de découverte de la biodiversité domestique fruitière de Provence et des Alpes du sud avec 420 variétés. Elle est animée par le Parc naturel régional du Luberon avec le soutien de la Ville de Manosque.



Une distribution de plants de pêchers pour la conservation de la biodiversité domestique

Les 15 et 17 février 2022, le Parc du Luberon a distribué, sur son site de La Thomassine, des plants de pêchers aux gestionnaires de Vergers villageois et de Vergers paysans de son territoire. Ces 142 plants constituent des « doubles » (reliques de collection) donnés gracieusement au Parc par l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), soit 72 variétés qui constituent un patrimoine à préserver.



L'éco-pâturage pour assurer la gestion des vergers conservatoires

En mai 2022, un troupeau d'une soixantaine de brebis et d'agneaux a pâturé dans les vergers conservatoires de La Thomassine, sur une parcelle d'olivier de 6 000 m². Les résultats, concluants, seront étendus à d'autres parcelles en 2023.

Des panneaux d'interprétation pour jalonner le circuit de visite

Avec le soutien du programme Leader, le Parc du Luberon a conçu et installé 12 panneaux permettant de faire une visite de La Thomassine en autonomie, pour découvrir les variétés d'arbres fruitiers. Illustrés d'aquarelles originales de l'artiste Aline Laage, ces panneaux présentent une carte d'identité des arbres (usages et caractéristiques). Un nouveau panneau d'accueil révèle également aux visiteurs, dès le parking, l'histoire des vergers conservatoires de La Thomassine.

Les panneaux ont été posés par des agents du Parc avec l'aide de l'association « Un pas de côté ». Cette action a permis à des jeunes de vivre un projet participatif, porteur d'éducation au territoire et répondant aux valeurs du Parc (connaissance, respect, partage et vivre-ensemble).



Cofinanceurs :

Leader (Union européenne + Région),
Parc du Luberon.

Contact :

isabelle.bayonnette@parcduluberon.fr



Une nouvelle vidéo de présentation de La Thomassine

Réalisé par Olivier Meissel, ce teaser vidéo vient compléter les outils de communication existants permettant de renforcer l'attractivité de ce site remarquable à Manosque.

<https://youtu.be/dARXcBRzKrk>



Journées d'initiation en arboriculture, oléiculture et jardinage au naturel

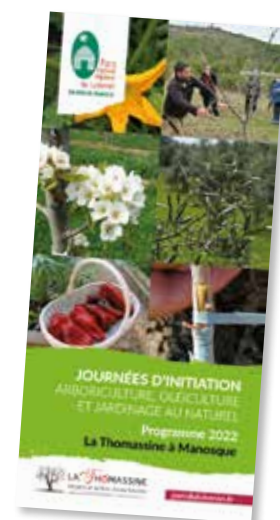
À destination des particuliers, jardiniers ou arboriculteurs débutants, les journées d'initiation s'appuient sur trois grandes thématiques que sont l'arboriculture fruitière, l'oléiculture et le jardinage avec démonstrations et mise en pratique des connaissances directement dans les vergers ou le jardin de La Thomassine. L'objectif est que chaque participant reparte avec les connaissances de base d'une culture afin de pouvoir être autonome dans la conduite d'un verger ou d'un jardin potager. L'accent est mis sur des techniques culturales respectueuses de l'environnement (utilisation de techniques alternatives dans les soins aux végétaux, veille à la ressource en eau...).

➔ www.parcduluberon.fr/stages-thomassine

Chiffres clés :

- 5 formateurs spécialisés en arboriculture, oléiculture et jardinage.
- 14 journées proposées de février à octobre 2022.
- 135 participants.

Contact : isabelle.bayonnette@parcduluberon.fr



Journée des fruits et saveurs d'autrefois : La Thomassine labélisée « Refuge LPO »

Le 4 décembre, le Parc du Luberon et ses partenaires ont organisé la Journée des fruits et saveurs d'autrefois. Une convention a été signée entre le Parc et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) afin de labelliser le site de La Thomassine comme refuge LPO.

Cette journée a également été l'occasion, comme chaque année, de rassembler pépiniéristes et producteurs locaux pour faire rayonner les variétés fruitières anciennes et régionales. (Voir également page 47.)

Cofinanceurs : Ville de Manosque, Géométhane, Géosel, Parc du Luberon.

Contact : isabelle.bayonnette@parcduluberon.fr



ÉCOTOURISME

Élu référent : Patrick Courtecuisse

Programme Espace valléen Luberon-Lure 2021-2027

L'année 2022 a vu la mise en œuvre des premières actions du programme Espace valléen Luberon-Lure 2021-2027. Plusieurs projets issus du territoire ont pu être soutenus par des fonds de l'État, de la Région et du Département de Vaucluse, à l'instar du parcours de découverte patrimonial autour de la vannerie à Cadenet, des visites numériques des villages de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon, de la création d'un sentier d'interprétation géologique à Montfuron, des parcours historiques avec mobilier urbain dans les villages de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon. Quant au Parc, il a lancé une étude stratégique de développement des loisirs et sports de nature pour la destination Luberon-Lure avec le soutien de l'État (FNADT Cima) et de la Banque des territoires.

➔ www.parcduluberon.fr/nos-actions/tourisme-durable



Chiffres clés :

- 10 projets financés en 2022.
- 211 426 € d'aides perçues pour le territoire (subventions Région, FNADT Cima, Département de Vaucluse).
- 2 comités techniques et 2 comités de pilotage organisés, en mars à Forcalquier et en décembre à Cavaillon.
- 6 porteurs de projets accompagnés.
- 4 partenaires financiers.

Cofinanceurs : Union européenne (FEDER), État (FNADT Cima), Région, Départements 04 et 84, Parc du Luberon.

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr

Rencontres et formation des réseaux marqués Valeurs Parc et géopartenaires

En 2022, des formations à l'attention des professionnels du tourisme marqués Valeurs Parc ont été organisées : sur les éco-énergies à la chambre d'hôtes Pacaleaula à Saint-Michel-l'Observatoire en février, et sur les économies d'eau en mars au camping Les cèdres à Apt (voir page 22).

La marque Valeurs Parc a été présentée aux acteurs du tourisme lors d'un petit déjeuner de l'office de tourisme intercommunal Luberon Cœur de Provence (50 participants) et au personnel de l'office de tourisme intercommunal Pays d'Apt Luberon.

Les réseaux des marqués Valeurs Parc et des géopartenaires ont été fusionnés et deux rencontres leur ont été proposées, à Murs en mars et en décembre à Saint-Michel-l'Observatoire.



Chiffres clés :

- 47 prestataires touristiques marqués.
- 6 audits et renouvellements d'audits en 2022.
- 2 formations organisées en Luberon.
- 2 rencontres du réseau des marqués et des géopartenaires organisées le 11 mars à Murs et le 13 décembre à Saint-Michel-l'Observatoire.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon.

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr



Formation sur l'Aptien pour les accompagnateurs en montagne

Le 26 janvier, les géologues du Parc ont organisé une formation sur le terrain avec Yves Dutour, spécialiste des ammonites de l'Aptien, pour les professionnels de l'éducation et du géotourisme. Ceux-ci sont ainsi allés à la découverte des affleurements de marnes grises aptiennes à La Tuilière (Saint-Saturnin-lès-Apt), puis à Simiane-la-Rotonde et Oppédette.

Chiffres clés : 20 participants.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : stephane.legal@parcduluberon.fr



ACTIVITÉS ET SPORTS DE NATURE

Élu référent : Patrick Courtecuisse

Requalification de sentiers ancestraux

En complément de la mise en œuvre du programme départemental de maintenance des sentiers du PDIPR*, le Parc a été à l'initiative de plusieurs démarches de mobilisation de pratiquants pour la requalification et/ou la maintenance de sections de sentiers ancestraux et vieux chemins ruraux. En accord avec les communes concernées, les gestionnaires d'espaces naturels comme l'ONF, les fédérations délégataires et les Départements en charge des itinéraires du PDIPR, les travaux ont consisté à bonifier et/ou consolider le réseau de sentiers de petite randonnée par des chantiers collectifs avec des bénévoles experts non fédérés (débroussaillage, reprise d'assiette, canalisation eau de pluie, etc.).

(*) Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

- 6 communes concernées ; Apt, Auribeau, Bonnieux, Buoux, Saignon, Saint-Saturnin-lès-Apt.
- 10 interventions dans l'année.
- 4,5 km de sentiers requalifiés.
- Plus de 20 bénévoles (merci à eux !).

Financé à 100 % par le Parc hors programme d'actions.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



Mise à jour du topoguide Le Parc naturel régional du Luberon à pied

Le nouveau topoguide *Le Parc naturel régional du Luberon à pied* est paru en juin 2022. Cette nouvelle publication reprend les 31 itinéraires pédestres présentés dans l'édition de 2019, mais les textes ont été actualisés et bonifiés ; 4 itinéraires ont fait l'objet de corrections suite à des modifications partielles de tracés ; les itinéraires adaptés à la pratique de la marche nordique ont été identifiés. Le responsable éditorial est la Fédération française de la Randonnée pédestre, avec l'appui technique du Parc, du Comité départemental de Vaucluse (FFRP 84) et de ses bénévoles.

- Prix de vente public : 15,90 € (en vente à la boutique de la Maison du Parc 04 90 04 42 00 et dans les magasins spécialisés).
- Coût global de l'édition 2022 : 14 000 € pour 6 000 exemplaires.

Cofinanceurs : Comité départemental 84 FFRP, Département de Vaucluse, Département des Alpes de Haute-Provence, Parc du Luberon.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

Structuration de l'offre d'itinéraires de tourisme à vélo

Depuis 1995, le Parc du Luberon et Vélo Loisir Provence travaillent ensemble pour que le Luberon soit et reste une terre de vélo reconnue des adeptes du tourisme à vélo. Grâce à la volonté des différentes collectivités concernées, l'année 2022 a permis de :

- concevoir le nouvel itinéraire « Gordes à vélo » (balisage en 2023) ;
- refondre l'itinéraire « Les ocres à vélo » en cohérence avec le futur tracé de l'axe structurant de déplacements à vélo quotidiens 'Apt-Gargas-Saint-Saturnin-lès-Apt-Villars' (avant-projet définitif à l'étude) ;
- rebaliser l'ensemble de l'itinéraire historique « Autour du Luberon » aux normes de la signalétique vélo aujourd'hui en vigueur.

➔ www.veloloisirprovence.com/page/les-itineraires-velo-loisir-balisés



Photo VLP

Chiffres clés :

- 5 itinéraires en boucles / 644 km d'itinéraires tourisme à vélo sur route, balisés dans les deux sens.

Dates clés :

- 1995 à 2002, puis actualisé en 2022 : Autour du Luberon (236 km).
- 2000 : Les ocres à vélo (51 km), puis refonte de l'itinéraire en 2022 (154 km).
- 2002 (modifié en 2021) : Forcalquier-Lure à vélo (94 km).
- 2009 : Le pays d'Aigues à vélo (91 km).
- 2022 : Gordes à Vélo (69 km).
- Sans oublier la Véloroute du Calavon !

Cofinanceurs : État, Région, Départements, EPCI, Parc du Luberon.

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr



Photo CD04

Les panneaux d'information «Autour du Luberon» et les panneaux des boucles locales ont été mis en place dans la partie 04 du Parc, à Céreste, Forcalquier, Manosque Pierrevet, Reillanne, Saint-Étienne-les-Orgues, Saint-Michel l'Observatoire, Villeneuve, Volx.

ALL RIDE VTT LUBERON 2022

Les 19 et 20 novembre 2022, l'association VTT Luberon, avec l'appui technique du Parc naturel régional du Luberon et du Centre de vacances Léo Lagrange de Buoux, a organisé le ALL RIDE VTT LUBERON 2022 (9^e édition). L'évènement a eu lieu au départ de 3 communes : Saint-Saturnin-lès-Apt, Apt et Bonnieux, et a également collaboré au Trail nocturne de Bonnieux le samedi. Un beau week-end sportif et convivial...



Photo Denis Pedersen

Chiffres clés :

- 1 200 participants au total : 200 concurrents sur l'Enduro, 100 partants sur la Rando Gravel, 800 vététistes sur la Rando et la Randuro, 60 bénévoles (merci à eux !), 30 accompagnants, 10 participants à la balade et la marche nordique.
- 12 communes du Parc traversées.
- 100 km de sentiers nettoyés au préalable.
- 32 partenaires privés et 8 partenaires publics.
- 1 labélisation Grande Traversée VTT de Vaucluse®.

Cofinanceurs : Département de Vaucluse, partenaires privés, Parc du Luberon.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr





“Mission D Mobiliser le public pour réussir un développement durable

ORIENTATIONS

D/1

Mobiliser le public pour réussir le développement durable

D/2

Promouvoir des pratiques participatives

D/3

Mieux échanger avec les territoires extérieurs

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE

Élue référente : Charlotte Carbonnel

À l'école du Parc : les dispositifs scolaires 2021-2022

À travers son programme d'actions éducatives, le Parc du Luberon continue de faire des jeunes générations une priorité de sa mission de mobilisation des publics : sites d'accueil, cycles d'intervention sur le territoire de vie des élèves, séjours de découverte... De nombreux formats d'action sont proposés aux enseignants.

Pour l'année scolaire 2021-2022, deux thématiques ont été largement plébiscitées : « Manger Luberon, c'est bon pour la santé ! » et « Mon école, refuge pour la biodiversité ». L'accompagnement du développement de l'école dehors (interventions, rencontres « Mercredis du Parc » pour les enseignants) est également en plein essor sur le territoire, ce qui semble traduire un besoin de nature...

Mais au fait, c'est quoi l'éducation à l'environnement et au territoire développée par le Parc et ses partenaires ?

➔ Trouvez la réponse ici, dans les témoignages d'enseignants et d'élèves rassemblés dans le livret *Un autre regard sur mon Parc* (retour sur les projets éducatifs réalisés par les établissements scolaires en 2021-2022) : www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2022/07/Livret-Valoeduc-VF.pdf

Chiffres clés :

- Nombre de classes concernées : 271, soit environ 6 000 élèves.
- Nombre d'établissements scolaires : 76 sur 41 communes différentes.
- Nombre de demi-journées d'intervention : 575.
- 1 réseau de 15 intervenants.
- 1 groupe Facebook « Parc du Luberon - Éducation à l'environnement et au territoire » créé en 2022 pour échanger entre Parc, intervenants et enseignants.

 www.facebook.com/groups/1027116318184688

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Office français de la biodiversité, Région, Parc du Luberon.

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr



Des aires terrestres éducatives (ATE) dans le Luberon

Dispositif lancé par l'Office français de la biodiversité (OFB), une aire terrestre éducative est un petit morceau de territoire naturel, dont le propriétaire a accepté de confier la gestion participative à une classe. Les élèves font l'inventaire de la zone confiée, identifient des enjeux et proposent des actions, qu'ils pourront mettre en œuvre l'année suivante. Cette démarche participative leur permet d'échanger en « conseil des enfants » et de rencontrer des acteurs du territoire pendant les trois ans.

À Goult, autour de la zone humide de La Virginière (propriété du Parc), les élèves ont mené une opération de sensibilisation des parents au cours d'un goûter et proposé la création de panneaux de sensibilisation à l'attention des usagers de l'aire de camping-car à proximité.

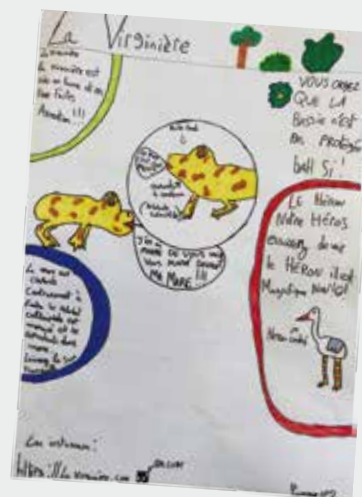
➔ En savoir plus sur www.ofb.gouv.fr/les-aires-terrestres-educatives

Chiffres clés :

- 2 aires terrestres éducatives labellisées par l'OFB (écoles de Goult et La Luquère à Manosque).
- 4 aires terrestres éducatives en cours de lancement ou d'obtention du label (Lauris, Lurs, Saint-Maime, Saint-Saturnin-lès-Apt).

Cofinanceurs : Agence de l'eau, OFB, Région, Parc du Luberon.

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr



« Traces du passé » : un séjour expérimental au Château de l'environnement

Depuis 2018, le Parc accompagne la création de séjours spécifiques afin de renforcer l'innovation pédagogique au Château de l'environnement et d'expérimenter de nouvelles thématiques de travail et/ou de nouvelles approches pédagogiques. La situation de l'édifice dans un vallon dont le patrimoine naturel et historique est riche a permis de proposer le séjour «Traces du passé», pour faire découvrir aux élèves l'histoire de leur territoire. Axé sur l'archéologie et ses différentes disciplines (fouilles, relevés, céramologie...) et encadré par deux experts (un archéologue et un éducateur), ce séjour expérimental a fait l'unanimité auprès des élèves, de l'enseignante, des intervenants et des parents !

Chiffres clés :

- 1 séjour de 5 jours «Traces du passé» du 21 au 25 novembre 2022.
- 1 classe de cycle 3 (24 élèves), venant de Rustrel.
- 3 réunions de préparation.
- 2 intervenants, 10 journées d'animation.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon.

Contact : bruno.adam@parcduluberon.fr



Coins de verdure pour la pluie dans les cours d'école du Luberon

Le programme de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'école s'est poursuivi avec une forte implication de tous les partenaires concernés. En 2022, 11 cours ont changé d'aspect grâce aux travaux menés durant l'été : des revêtements plus perméables et plus naturels, des arbres et des végétaux plantés par les enfants et du mobilier pour se reposer, jouer et se défouler.

Un programme destiné à l'appropriation des nouvelles cours par les équipes éducatives et les élèves a été proposé, sous la forme d'ateliers-rencontres, de classes ambassadrices et d'un kit pédagogique «Vivre ma nouvelle cour».

9 autres cours dans 5 communes (Apt, Gargas, Lauris, Manosque et Reillanne) seront en travaux en 2023 et de nouvelles communes ont sollicité le Parc pour rentrer dans l'opération.



→ www.parcduluberon.fr/coins-verdure-pluie



Chiffres clés:

- 11 cours réaménagées en 2022 dans 10 communes (Ansouis, Apt, Bonnieux, Cabrières-d'Avignon, Cadenet, Céreste, Forcalquier, Gargas, Les Taillades, Volx).
- 1 rencontre-atelier avec les équipes éducatives de la circonscription de Sisteron sud + 3 conseils des maîtres.
- 9 classes ambassadrices.
- 3 sollicitations hors territoire pour essaimage du projet.
- Supports de communication réalisés : 11 panneaux pédagogiques (1 par cour), 2 vidéos (1 par Jérôme Zindy – voir page 52 – et 1 faite en interne).
- 9 articles dans la presse ou sur des sites de partenaires.

Cofinanceurs : Agence de l'eau, Région, Parc du Luberon, communes.

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr

Réseau Luberon Jeunesse

Les rencontres du Réseau Luberon Jeunesse regroupent chaque année, depuis près de vingt ans, les centres de loisirs du Luberon autour de projets d'éducation en lien avec les enjeux du territoire. Après deux annulations en 2020 et 2021 en raison du contexte sanitaire, c'est avec grand plaisir que le réseau s'est remobilisé pour organiser les rencontres 2022 le 8 juin à Apt, au centre de loisirs de Bosque. La thématique de cette journée festive était : « accueillir ou favoriser la biodiversité au centre de loisirs », avec des ateliers de fabrication de nichoirs à chauve-souris, de bombes à graines, de cabanes à hérissons, alternant avec des défis nature et autres jeux sur la pollinisation et les espèces.

Chiffres clés :

- 6 réunions des structures du réseau pour préparer la journée.
- 2 journées de formation en bricolage (maîtrise des outils et constructions pour accueillir la biodiversité au centre) avec 15 participants.
- 1 journée « Rencontres Luberon Jeunesse » au centre de Bosque d'Apt le 8 juin 2022 : 7 structures participantes, près de 200 enfants.

Cofinanceurs : SDJES 84 (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement, et au Sport), Région, Parc du Luberon, commune d'Apt, boulangerie « Haut les pains » (Lauris).

Contact : bruno.adam@parcduluberon.fr



À l'école du bivouac : session du printemps 2022

Pendant les vacances de printemps, 6 structures « clubs jeunes » (14 à 18 ans) ont participé à une nuit en bivouac organisée par le Parc à la ferme des Mayorques (Petit Luberon). Après la randonnée d'approche, les adolescents ont réalisé de petits chantiers participatifs pour améliorer l'accueil du public sur le site et ont organisé leur bivouac pour ne pas laisser de traces de leur passage. Venus d'Apt, Céreste, La Tour-d'Aigues, Lauris, Manosque et Volx, les 40 participants étaient accompagnés par leurs animateurs et un agent du Parc : sans doute le début d'un projet à plus long terme...



COMMUNICATION

Élue référente : Dominique Santoni

Communication digitale : site Internet, newsletter et réseaux sociaux

La communication digitale (numérique) désigne les stratégies et actions de communication qui sont menées sur Internet pour améliorer la visibilité du Parc et de ses projets, et transmettre ses valeurs. C'est surtout une opportunité de créer et d'entretenir des liens avec les habitants, les partenaires, les visiteurs.

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr



parcduluberon.fr

En février 2022, le Parc a changé de plateforme d'analyse Web pour suivre la fréquentation de son site Internet. De Google Analytics, nous sommes passés à Matomo, qui est agréée par la CNIL et permet d'être conforme au RGPD (réglementation sur la protection des données personnelles).

98 721 visiteurs ont ainsi été comptabilisés du 21 février au 31 décembre 2022.



3 222 followers sur le compte Instagram **@parcduluberon** au 31 déc. 2022.

- Profil: majorité de femmes entre 25 et 54 ans.
- Couverture (nombre de personnes qui ont vu les contenus) : 52 893



9 nouvelles vidéos mises en ligne sur la chaîne youtube du Parc du Luberon et partagées sur les réseaux sociaux, dont 6 réalisées en interne.

Dès sa publication, la vidéo « Les chiens des moutons » a rencontré un franc succès (7 025 vues).

Voir la chaîne YouTube du Parc :
www.youtube.com/@parcduluberonofficiel



8 393 mentions J'aime de la page Facebook **@pnrluberon** au 31 déc. 2022.

- Profil: majorité de femmes entre 35 et 54 ans.
- Couverture (nombre de personnes qui ont vu l'un des contenus de la Page): 314 147 (+ 4% par rapport à 2021).
- Création du groupe fermé « Parc du Luberon - Éducation à l'environnement et au territoire » pour partager des informations et expériences entre le Parc, les intervenants en éducation et les enseignants.
- Animation de la page @lathomassine et des 4 groupes publics « Luberon Géoparc mondial Unesco », « Économisons l'eau dans le Luberon, chaque goutte compte », « #Luberon2040 ». L'animation du groupe public « Luberon Labo Vélo - Je choisis le vélo au quotidien » a fait l'objet d'une prestation de Vélo Loisir Provence pour 2022.
- Les 3 posts ayant rencontré la meilleure couverture sont: l'offre d'emploi pour le recrutement des gardes régionaux forestiers (février / couverture 50 790), le jeu de piste au musée de géologie (octobre / couverture 8 592) et les visites guidées à La Thomassine (septembre / couverture 6 912).



En 2022, le Parc du Luberon a créé une page sur LinkedIn **@parc-naturel-regional-du-luberon** pour partager des informations plus institutionnelles et entrer en contact avec les différents partenaires et acteurs de la transition socio-environnementale.

Le Parc dans la presse et à la télévision

Les communiqués, dossiers, conférences de presse et interviews permettent au Parc d'être cité régulièrement dans les médias (presse écrite, radio, TV, web). Il s'agit à travers ces relations presse d'assurer la visibilité des actions du Parc, la notoriété du territoire et son attractivité.

Un panorama de presse est consultable pour les élus et techniciens des collectivités au service communication, à la Maison du Parc.

Chiffres clés:

- 85 communiqués, invitations et dossiers de presse envoyés en 2022.
- 2 conférences de presse à Avignon (3 février) et à Manosque (10 mars) pour présenter les projets du Parc pour 2022.
- En 2022, le Parc a mis fin à son abonnement auprès de l'Argus de la presse (qui identifiait les parutions dans les médias nationaux), et ce afin de réaliser des économies budgétaires. En conséquence, le suivi des retombées presse a été moins précis que les années précédentes.
- Plus de 250 articles ont néanmoins été recensés par le service communication dans les médias locaux, régionaux et nationaux, où le Parc naturel régional du Luberon est cité en lien direct avec ses actions, ou en tant que destination, ou comme territoire viticole.
- Accueil du reporter d'images de l'émission TV « M6 Capital » (à la demande de la Fédération nationale des Parcs), qui a beaucoup mobilisé les agents du Parc du Luberon. Diffusée le 10 juillet 2022, l'émission a recueilli une audience de 2 millions de téléspectateurs.

Financé à 100 % par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr

Parc naturel régional du Luberon : les projets pour 2022



Le parc du Luberon se réinvente pour 15 ans



Haute-Provence

Les insectes nocturnes : conférence et sortie le 21 juillet à Saint-Maime et Dauphin



À la rencontre des habitants avec la Lub'ambule et le stand Parc

Le programme « Relais du Parc » vise à développer auprès des habitants l'appropriation de ce qu'est et ce que fait le Parc. Le nouvel outil de sensibilisation créé en 2021, la Lub'ambule, a permis au Parc en 2022 d'aller à la rencontre de ses habitants lors de plusieurs événements. La Lub'ambule a également été présente pour le temps fort « Grand pique-nique des Parcs » à Saint-Martin-de-la-Brasque. Avec ses matériaux locaux et sa couleur ocre rouge, elle continue de rencontrer un franc succès auprès des différents publics !

Le Parc a également participé à une dizaine d'événements avec son stand classique, lorsque l'espace disponible ne permettait pas d'accueillir la Lub'ambule, ou lorsque celle-ci est retournée chez le fabricant (One's Trip à Villeneuve) pour quelques vérifications d'usage.

➔ www.parcduluberon.fr/le-parc/institution/la-lubambule

📷 Suivre l'actualité et la programmation sur Instagram
@lubambule_parcduluberon

Chiffres clés :

- 18 événements dans 14 communes réparties sur tout le périmètre du Parc.
- De nombreux partenariats avec des associations, des communes organisatrices d'événements, des offices de tourisme.
- Plusieurs milliers de personnes touchées.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon.

Contact : lubambule@parcduluberon.fr



À la rencontre des nouveaux habitants

Le Parc du Luberon a mené en 2022 une action spécifique en direction de ses nouveaux habitants. Avec un stand, il a participé à plusieurs cérémonies d'accueil des nouveaux arrivants dans les Alpes de Haute-Provence et le Vaucluse. L'occasion de leur souhaiter la bienvenue sur le territoire Parc !

Chiffres clés :

- 3 cérémonies d'accueil des nouveaux habitants dans 3 communes : Céreste, Cheval-Blanc et Corbières-en-Provence.
- Une centaine de personnes touchées.

Financé à 100 % par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : mona.espanel@parcduluberon.fr



Nouveau : une carte de territoire pour les habitants

À l'issue de la concertation menée pour le dossier Relais du Parc (2020-2021), il était apparu nécessaire de créer une carte de territoire illustrée, réalisée à l'échelle Luberon-Lure, visant deux objectifs : permettre aux habitants de se situer sur le territoire du Parc et valoriser les patrimoines naturels, culturels et paysagers qui font l'identité de ce territoire.

Cette carte est aujourd'hui utilisée dans différentes situations de médiation : sur la Lub'ambule, en fond de stand Parc, dans la table interactive, avec les scolaires...

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon.

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr

ACCUEIL DES PUBLICS

Maison du Parc et musée de géologie à Apt

Lieu de visite pour les habitants, touristes et scolaires, la Maison du Parc constitue une porte d'entrée incontournable pour aller à la rencontre du territoire du Luberon.

En 2022, 3 expositions ont été présentées: « Zéro pesticide dans nos villes et villages du Luberon » (8 mars au 5 avril); « Les orchidées de Provence-Alpes-Côte d'Azur » (6 au 29 avril); « Arbres remarquables, du Luberon à la montagne de Lure » (juillet-août).

Un nouveau mobilier a également été installé en août par L'Omnibus, permettant de diffuser « Les vents nouveaux », une série de courts-métrages documentaires tournés en Luberon autour de projets de transition.



Photo L'Omnibus

→ à voir aussi : <https://lvn.lomnibus.net>

Quant au musée de géologie, plusieurs animations ont été proposées pour les familles, en partenariat avec La Terre en tête :
- jeu de piste dans le musée les 13 et 20 avril, puis le 26 octobre et le 2 novembre à 14h;
- « Nuit européenne des musées » le 14 mai.

Contact : accueil@parcduluberon.fr

Nouveau : une table interactive de découverte des patrimoines à la Maison du Parc

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'accueil de la Maison du Parc, il avait été proposé d'installer une table interactive de découverte du territoire. Finalisé en septembre 2022 grâce au soutien de la Fondation Crédit agricole, ce nouveau dispositif de médiation et d'interprétation des patrimoines vient compléter les espaces muséographiques déjà existants.

La table interactive permet de proposer aux visiteurs une expérience ludique et pédagogique en grand format, et de les sensibiliser sur le Parc naturel régional du Luberon dans ses différentes composantes : le territoire, les patrimoines naturels, culturels, paysagers et agricoles, les missions du Parc, ses actions.

Chiffres clés :

- 28 juin 2022 : remise symbolique du chèque de la Fondation Crédit agricole.
- 27 septembre : inauguration de la table interactive.
- 4 applications : carte illustrée du territoire avec près de 200 points d'intérêt commentés et illustrés / jeu sur la faune et la flore / puzzle géologique / espace vidéos.
- Contenus réalisés par les services du Parc naturel régional du Luberon.
- Conception multimédia : Opixido (Nîmes).
- Matériel informatique et multimédia : MC2I (Pertuis).
- Menuiserie : SAS Notarianni (Apt).

Cofinanceurs : Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence, Région, Département des Alpes de Haute-Provence, Parc du Luberon.

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr



La Thomassine à Manosque : 4 journées pour faire connaître ce site remarquable

➔ www.parcduluberon.fr/lathomassine  @lathomassine

Contact : lathomassine@parcduluberon.fr



3 journées de découverte de La Thomassine ont été organisées pour le grand public : le 5 juin dans le cadre de l'événement national « Rendez-vous aux jardins », le 11 septembre « À la découverte des figes du Sud » et le 16 octobre « À la découverte des pommes ». Les participants, toujours ravis par les visites guidées et les animations, ont ainsi pu être sensibilisés à la nécessité de conserver la biodiversité fruitière.

En partenariat avec la Ville de Manosque, le groupe local de la LPO, l'association De bouche à oreille.

Lors de la traditionnelle « Journée des fruits et saveurs d'autrefois », les visiteurs venus nombreux (entre 800 et 1000 personnes) ont pu déambuler parmi une quarantaine de stands de producteurs, pépiniéristes ou artisans et participer aux animations (visites des vergers, conférences, démonstration de taille et de plantation...). Voir également page 37.

AUTRES ÉVÉNEMENTIELS ET TEMPS FORTS

Tout au long de l'année, en plus des temps forts proposés à la Maison du Parc, au Château de l'environnement, à La Thomassine et des rencontres avec la Lub'ambule, le Parc du Luberon propose des rendez-vous répartis sur tout le territoire pour des publics divers, pour faire découvrir ses missions par l'immersion sur le terrain et la convivialité.



Le 22 avril, le Parc du Luberon a proposé une visite guidée « Voyage dans la mer de l'Aptien » à Saint-Saturnin-lès-Apt, pour la Journée mondiale de la Terre.



Le 25 septembre, le Parc du Luberon a participé à l'événement national « Le grand pique-nique des Parcs » en organisant une dégustation de pains et de vins marqués Valeurs Parc sur le marché paysan de Saint-Martin-de-la-Brasque. Convivialité et gourmandise étaient au rendez-vous !



En juillet et août, le Parc a proposé, comme chaque été, des visites guidées géologiques au moulin de Salignon et sur la dalle de Salignon, les jeudis en alternance.



Du 6 octobre au 3 novembre, le Parc a proposé ses traditionnelles sorties buissonnières : 5 randonnées accompagnées par les techniciens du Parc à Vachères, Cabrières-d'Aigues, Cavaillon, Cucuron et Buoux.



Les 19 et 20 novembre, le Parc a participé à l'organisation de la 9e édition du ALL RIDE VTT LUBERON au départ de 3 communes du pays d'Apt (voir également page 39.)

Et aussi : conférence et sortie naturaliste proposées par un animateur Natura 2000 sur les insectes nocturnes le 21 juillet à Saint-Maime et à Dauphin ; conférence sur les araignées le 24 août à Saint-Michel-l'Observatoire ; intervention d'une agente du Parc aux « Traillades » le 9 octobre aux Taillades, au Jour de la Nuit le 15 octobre à Puget-sur-Durance, à la fête de l'arbre à Villelaure le 15 octobre ; projection du film « Une vie de Grand Rhinolophe » en présence du réalisateur Tanguy Stoecklé le 14 décembre à Volx.

EXPOSITIONS DU PARC

Prêt d'expositions

Le Parc du Luberon met à la disposition des acteurs locaux, gratuitement, un large éventail d'expositions conçues pour diffuser les connaissances sur les patrimoines naturels et culturels auprès de tous les publics.

- Établissements scolaires

La Maison Familiale et Rurale, le collège Albert-Camus de La Tour-d'Aigues et le collège de Volx ont accueilli tout au long de l'année 6 expositions différentes pour servir de support pédagogique aux enseignants, soit 28 semaines.

- Médiathèques

4 expositions ont été prêtées, soit 27 semaines de visibilité grand public, avec parfois des animations proposées par les agents du Parc.

- Et aussi : les expositions ont été visibles sur le stand du Parc dans les communes, sur le stand d'Act For Planet, au musée Marc Deydier à Cucuron, à l'office de tourisme de Saint-Michel-l'Observatoire, à l'événement « Terroirs en fête » du Département du Vaucluse, aux Jardins de vives-eaux à La Brillanne, à l'abbaye de Saint-Hilaire (Ménerbes).

➔ Découvrir le catalogue de nos expositions sur www.parcduluberon.fr/a-voir-a-faire/visiter/expositions/

Contact : dominique.denais@parcduluberon.fr



ÉCO-RESPONSABILITÉ

Élue référente : Dominique Santoni

Fermeture exceptionnelle de la Maison du Parc et du musée de géologie novembre 2022-mars 2023

En raison de l'augmentation du coût de l'énergie et afin de participer à l'effort national de sobriété dans le contexte de crise énergétique, la Maison du Parc à Apt et son musée de géologie ont exceptionnellement été fermés à partir de novembre 2022 et jusqu'à fin mars 2023.

L'équipe du Parc, qui est habituellement répartie dans deux bâtiments (une quarantaine d'agents), a décidé de concentrer ses bureaux sur un seul bâtiment (l'annexe) et de fermer l'accueil du public pendant la période hivernale, tout en recourant au télétravail.

Contact : direction@parcduluberon.fr

Signature de la convention de mécénat entre Géométhane et le Parc naturel régional du Luberon

Le 22 mars, Dominique Santi, Présidente du Parc, et Dominique Lebtahi, Présidente de Géométhane, ont signé une nouvelle convention de mécénat pour 2022 à 2024, prévoyant un montant annuel de 4000 € dédié :

- à l'entretien et au développement des vergers conservatoires de La Thomassine,
- à l'organisation de la Journée des fruits et des saveurs d'autrefois,
- à la sensibilisation autour de la colonie de chiroptères située dans le château de Pélacier (Manosque).

La convention prévoit également une participation de 6050 € pour la fabrication d'un cadran solaire au château de Pélacier.

Contact : lilian.car@parcduluberon.fr



PROGRAMME LEADER

Élue référente : Sabrina Caire

Participation au Forum LEADER du GAL Haute-Provence Luberon

Les 16 et 17 juin, le Parc du Luberon a activement participé à l'organisation du Forum « Construisons ensemble le prochain LEADER » à Forcalquier. Le Parc du Luberon est co-porteur du Groupe d'action locale (GAL) avec la Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure et DLVAgglo et, à ce titre, a assuré l'animation de plusieurs ateliers pour la construction des orientations stratégiques de la future programmation.

📺 + d'infos sur https://youtu.be/e_7uX3PnwJ4?si=HmU0rw5O7ScqhYdh

Contact : isabelle.bayonnette@parcduluberon.fr



Photo Bleu Tomate

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Élue référente : Dominique Santi



Le 19 mai 2022, le Parc du Luberon a accueilli une quinzaine de fonctionnaires tunisiens du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de la Ressource en eau, dans le cadre d'un jumelage pour l'Union européenne. Nos techniciens ont partagé sur le terrain la politique de suivi et de protection de l'eau et des milieux aquatiques au sein du bassin du Calavon-Coulon.



Le 12 juillet, le Parc a reçu un représentant de l'administration marocaine venu échanger sur les missions d'un parc naturel régional et présenter un projet de développement durable pour la région de Larache.

Trophées des Objectifs de développement durable en Luberon-Lure

Doublement reconnu par l'Unesco, le Parc naturel régional du Luberon met en œuvre les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), avec ses partenaires. Pour mettre en lumière les acteurs engagés de notre territoire, il a lancé à l'été 2022 les Trophées des ODD, afin de soutenir des actions concrètes et participatives au cœur du territoire Luberon-Lure.

3 lauréats ont été récompensés lors du comité syndical du 15 novembre 2022 :

- 1^{er} prix : Association 3aPV, pour la réalisation d'un film-tuto sur la démarche d'installation de panneaux photovoltaïques par des particuliers ;
- Sylvain Burel (entreprise Au cœur des arbres) pour la sensibilisation à la taille responsable des arbres auprès des collectivités ;
- Centre social de Manosque pour la promotion de la mobilité douce auprès des jeunes de 14-16 ans des quartiers prioritaires.

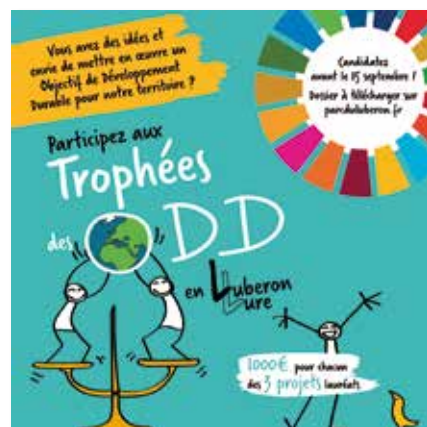
➔ www.parcduluberon.fr/le-parc/reserve-de-biosphere-luberon-lure/odd

Chiffres clés :

- 3 lauréats.
- 1 000 € pour chaque lauréat.
- 4 ODD mis en œuvre (ODD 4, 7, 13, 15)..

Cofinanceurs : Département des Alpes de Haute-Provence, Parc du Luberon.

Contact : aline.salvaudon@parcduluberon.fr



Revalidation de la Réserve de biosphère Unesco Luberon-Lure

Désigné membre du réseau des réserves de biosphère depuis 1997, le Parc naturel régional du Luberon a déposé un nouveau dossier d'examen périodique pour le territoire Luberon-Lure. L'avis favorable du Conseil international de coordination du programme « Man and Biosphere » de l'UNESCO a été reçu le 15 septembre 2022. La Réserve de biosphère Luberon-Lure bénéficie ainsi d'une nouvelle reconnaissance jusqu'en 2032.

«Le renouvellement de cette désignation nous engage à demeurer exemplaires dans la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable de l'ONU, et notamment la préservation de la nature, de ses ressources et de notre patrimoine, pour les habitants du Luberon et de la montagne de Lure, et pour les générations futures.»

Dominique Santoni, Présidente du Parc naturel régional du Luberon.

➔ www.parcduluberon.fr/le-parc/reserve-de-biosphere-luberon-lure

Chiffres clés :

- 738 réserves de biosphère dans le monde, dans 134 pays.
- 100 communes dans la Réserve de biosphère Luberon-Lure.

Financé à 100 % par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : aline.salvaudon@parcduluberon.fr



Participation aux activités des Géoparcs européens et mondiaux Unesco

En plus des actions du Parc contribuant aux objectifs des géoparcs mondiaux Unesco, des actions plus institutionnelles sont mises en œuvre.

- Participation au 45^e Comité de coordination du réseau des géoparcs européens aux Pays-Bas du 27 au 30 avril et au 46^e en Italie du 26 au 30 septembre 2022.
- Publication d'un article sur la Lub'ambule dans European Geopark Network Magazine.



Temps fort 2022 du Géoparc mondial Unesco : « Voyage au cœur des karsts »

Du 20 mai au 4 juin, le Parc du Luberon et ses partenaires ont organisé 3 week-ends de découverte des karsts du Luberon et des Monts de Vaucluse, à l'occasion de l'Année internationale des grottes et du karst, de la Semaine des géoparc européens et des Journées nationales de la géologie.

Comment les karsts se sont-ils formés ? Où sont-ils étudiés ? Pourquoi sont-ils importants ? Autant de questions qui ont trouvé réponse à travers des paysages étonnants, des lieux insolites et des rencontres avec des spécialistes.

Chiffres clés :

- 7 communes concernées (dont 2 hors Parc) : Apt, Fontaine-de-Vaucluse, Les Taillades, Rustrel, Simiane-la-Rotonde, Oppedette, Robion.
- 3 conférences, 1 visite guidée, 3 randonnées commentées, 1 exposition.

Cofinanceurs et partenaires : Parc du Luberon-Géoparc mondial Unesco, Université d'Avignon, Laboratoire souterrain à bas bruit de Rustrel (LSBB), Syndicat mixte du bassin des Sorgues, Accueil spéléologique du plateau d'Albion, Association de spéléologie d'Avignon, communes de Simiane-la-Rotonde et Robion, Département des Alpes de Haute-Provence.

Contacts :

stephane.legal@parcduluberon.fr
magali.jameux@parcduluberon.fr



Photo O. Léonard

INTERPARC

Élue référente : Dominique Santoni

Actions du Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Parc du Luberon fait partie de l'association « Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur », qui permet aux 9 Parcs (Luberon, Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Mont-Ventoux, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte-Baume et Verdon) de parler d'une seule voix, de valoriser leurs actions à l'échelle régionale et de faciliter la réalisation de projets communs.

En 2022, les groupes de travail interparc thématiques (auxquels participent des techniciens de chaque Parc et de la Région) ont travaillé sur de nombreux projets, dont certains sont illustrés ci-dessous.

Chiffres clés :

- Budget de fonctionnement 50 000 € et budget d'investissement 12 500 € financés à 80 % par la Région.
- Dominique Santoni est trésorière de l'association.
- Des binômes président/directeur dans chaque Parc, référents pour chaque thématique. En Luberon, la présidente et la directrice du Parc sont référentes sur la thématique « énergie ».
- 2 postes mutualisés en tourisme durable et marque Valeurs Parc tourisme + 1 poste mutualisé pour développer la marque Valeurs Parc pour les produits agricoles + mutualisation des compétences en information géographique.

Contact : direction@parcduluberon.fr



Les actions menées en interparc sont identifiées par le tampon « Action du Réseau » tout au long de ce rapport.



Photo L. Baudry

Assemblée générale de l'association « Réseau des PNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur » le 25 mars à Lourmarin. Cette séance a permis d'élire le Conseil d'administration, le Bureau et les référents par thématiques ; puis de mettre en valeur le mécénat du Crédit agricole, qui a financé à hauteur de 20 000 € l'acquisition de VTT et de trottinettes électriques destinés aux gardes régionaux forestiers des Parcs des Alpilles, Camargue, Luberon, Mont-Ventoux, Sainte-Baume et Queyras.



Photo JF. Geron

Une délégation du Parc naturel régional du Luberon (présidente, directrice, responsable communication) était présente avec l'interparc à Savoillans le 15 mai 2022, pour l'inauguration officielle du Parc naturel régional du Mont-Ventoux.



Photo L. Reynaud

Le Forum de l'écotourisme affichait complet le 29 novembre 2022 à Gréoux-les-Bains. Une belle journée qui a regroupé plus de 180 participants sur la thématique « Le tourisme à l'heure de la transition écologique : repenser son offre et s'adapter ».



En mai 2022, le nouveau site destiné aux professionnels du tourisme bénéficiaires de la marque Valeurs Parc, aux candidats à la marque ainsi qu'aux partenaires du réseau a été mis en ligne.

➔ www.monreseaupro-pnrsud.fr



Photo V. Thomann

Pour la deuxième année consécutive, les PNR Sud ont participé à la campagne de sensibilisation estivale des visiteurs « onatousbesoins/nature » mise en place par le Comité régional de tourisme. Dans ce cadre, le Parc du Luberon a participé au workshop organisé à Marseille le 25 mai.



En 2022, le groupe communication a mis à jour la charte graphique du réseau des Parcs et harmonisé les différents gabarits des documents interparc.

« De Parc en Parc », 9 vidéos pour valoriser des solutions reproductibles face au changement climatique

Les 9 parcs naturels régionaux se sont associés pour réaliser des vidéos produites d'une manière inédite, exemplaire et sans émission de CO2 grâce au vélo-reporter, Jérôme Zindy. C'est à vélo solaire qu'il a sillonné 1 550 kilomètres de Parc en Parc, afin de documenter les expérimentations d'atténuation du changement climatique et d'adaptation.

Pour le Luberon, c'est le projet « Coins de verdure pour la pluie dans les cours d'école » qui a été mis en avant, afin de montrer que la désimperméabilisation et la végétalisation sont possibles et encouragées pour anticiper les effets du changement climatique.

▶ Voir la série des 9 vidéos sur : <https://bit.ly/ccpnrsud>



Chiffres clés :

- 9 Parcs naturels régionaux et des partenaires acteurs du changement climatique.
- 9 vidéos réalisées.
- 1 550 kilomètres à vélo-solaire.
- 1 conférence de presse interparc à Marseille le 19 octobre 2022, en présence de Sabrina Caire (déléguee au Parc du Luberon).

Cofinanceurs : Région Sud, Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact :
nicolas.bouedec@parcduluberon.fr



Système d'information territorial (SIT PNR Sud) : évolution de la base de données régionales « Zones humides »

Après dix ans de fonctionnement réussi, la base de données « Zones humides » du Système d'information territorial des Parcs du Sud a évolué vers l'outil « GéoNature ». Cette refonte a été l'occasion de développer un volet Atlas, accessible à tous et qui permet de diffuser, vulgariser et valoriser de manière simple et ludique les inventaires. Projet interparc administré par le Parc du Luberon, cette application est reconnue comme base de données référente couvrant l'ensemble du territoire régional. Elle permet de prendre connaissance de l'état du savoir et constitue un outil précieux d'aide à la décision auprès des collectivités publiques et des gestionnaires d'espaces naturels pour la conservation de ces milieux.

Chiffres clés :

- 4715 zones humides, représentant 172 000 ha, sont inventoriées dans le SIT « zones humides ».
- 50 % des surfaces sont dans les territoires des parcs naturels régionaux.

Cofinanceurs : État, Agence de l'eau, Région, Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr



➔ <http://geo.pnrpaca.org/portail-geographique-des-zones-humides-de-provence-alpes-cote-dazur>

Système d'information territorial (SIT PNR Sud) : un nouvel observatoire photographique des paysages

Un observatoire photographique des paysages (OPP) est un outil qui permet de suivre l'évolution des paysages à travers la reconstitution photographique de points de vue identiques sur un territoire donné.

En 2019, l'observatoire photographique des paysages du Luberon avait été relancé avec la participation des clubs photo (Apt, Lagnes, Manosque, Pertuis, Saignon).

En 2022, les Parcs de la région se sont regroupés afin de mutualiser une application SIT permettant de consulter les OPP de chacun des Parcs. Le Luberon, en tant que chef de file, a fait adapter une plateforme Internet déjà existante, afin de pouvoir présenter et héberger les OPP des PNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur un même site web.

➔ <http://paysages.pnrsud.fr>

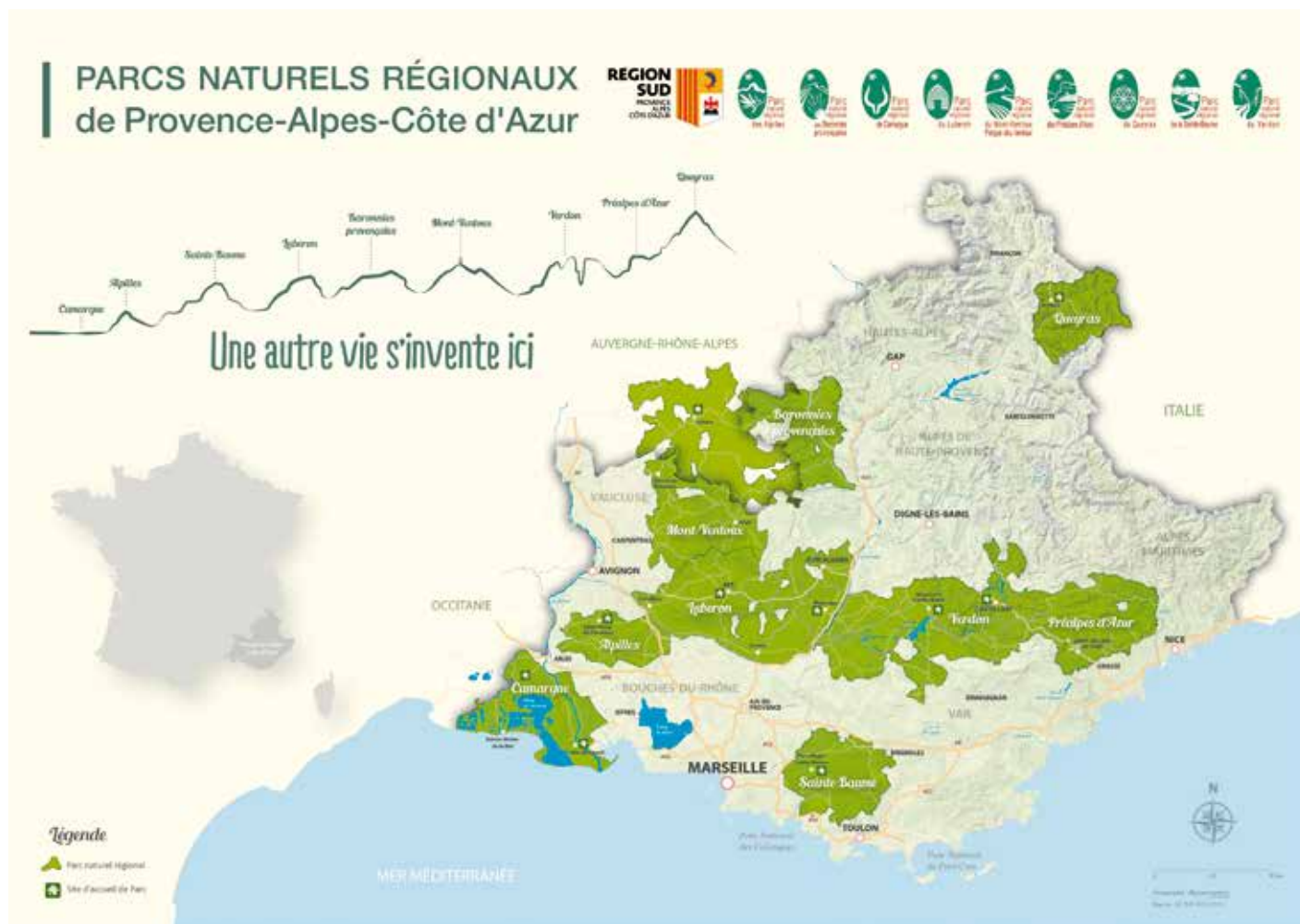


Chiffres clés :

- Pour le Parc du Luberon :
- 166 photos.
- 60 points de vue reconstruits tous les 5 ans sur les 100 communes du territoire Luberon-Lure.
- 9 thèmes (évolution des milieux ouverts, du patrimoine arboré, des pratiques agricoles et sylvicoles, des zones humides, des usages du patrimoine géologique, du patrimoine bâti et de pierres sèches, des franges urbaines, des espaces publics et des infrastructures).

Cofinanceurs : DREAL, Région Sud, Parcs naturels régionaux du Luberon, des Alpilles, de Camargue, du Mont-Ventoux, de la Sainte-Baume, du Queyras et du Verdon.

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr



Sigles et abréviations utilisés dans ce document

Ademe : Agence de la Transition écologique

CNPN : Conseil national de protection de la nature

Département 04 : Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence

Département 84 : Conseil départemental de Vaucluse

DLVAgglo : Communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon

DREAL PACA : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur

FFRP : Fédération française de la Randonnée pédestre

FNADT : Fonds national d'aménagement et de développement du territoire

FPNRF : Fédération des Parcs naturels régionaux de France

GREC-SUD : Groupe régional d'experts climat en Provence-Alpes-Côte d'Azur

GRF : garde régionale forestière

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

MNHN : Muséum national d'Histoire naturelle

ONF : Office national des forêts

PLU/PLUi : plan local d'urbanisme / intercommunal

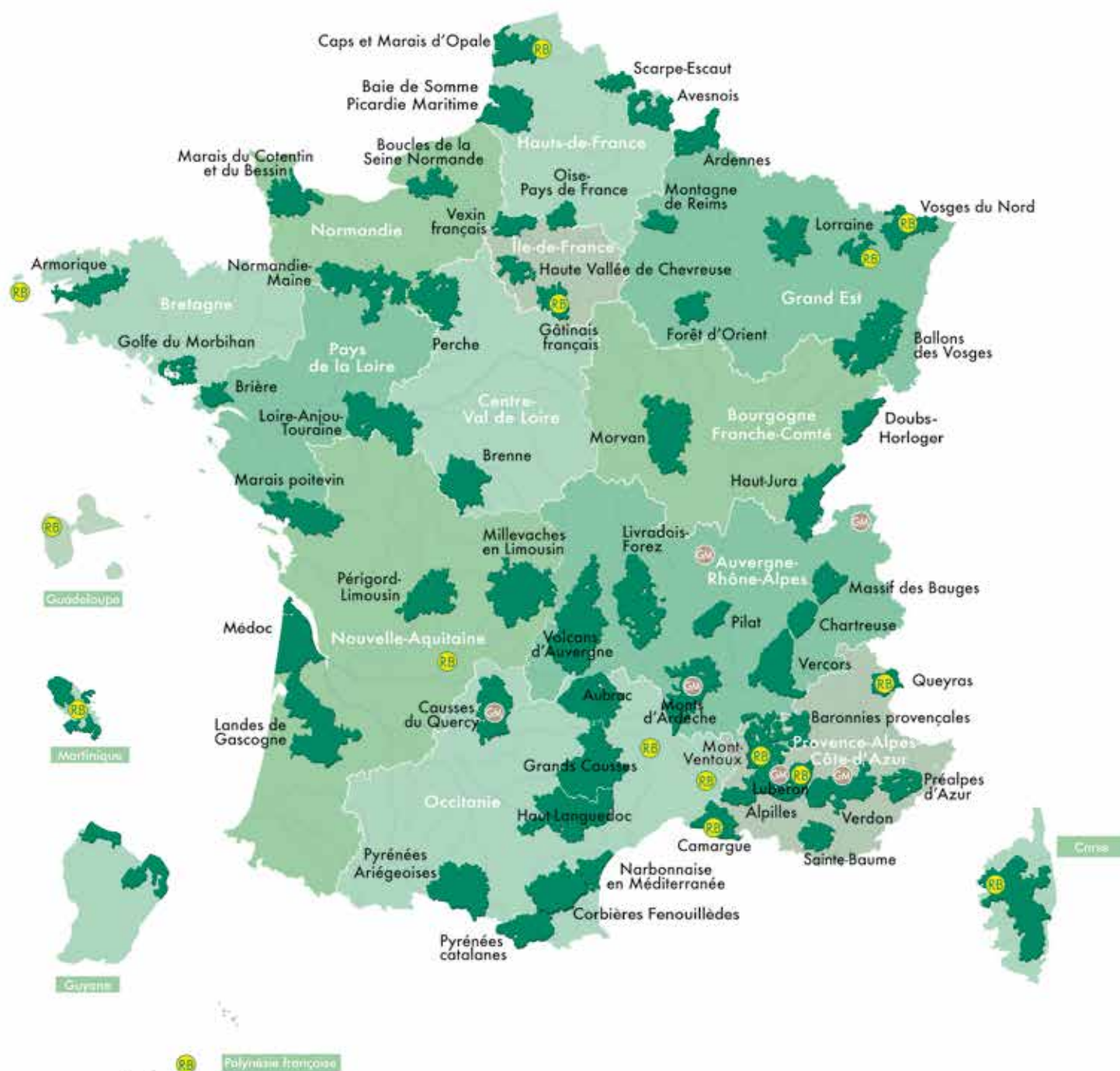
PNRL : Parc naturel régional du Luberon

Région : Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

RNGL : Réserve naturelle nationale géologique du Luberon



RÉSEAUX DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE DES RÉSERVES DE BIOSPHERE UNESCO ET DES GÉOPARCS MONDIAUX UNESCO



58 parcs naturels régionaux

16 réserves de biosphère Unesco

7 géoparcs mondiaux Unesco



Dans le cadre de la révision de sa charte pour 2025-2040, le Parc naturel régional du Luberon propose aux 100 communes du Luberon et du versant sud de la montagne Lure d'adhérer au nouveau projet de territoire. Avec 240 800 hectares, ce territoire d'extension concerne 193 834 habitants.

■ Communes adhérentes du Parc naturel régional du Luberon 2009-2024
 — Limites du périmètre d'étude pour la révision de la Charte #Luberon2040

Date : 2022 - Sources : PNRL, BD Topo
 BaseDeDonnées® - ©IGN PFAR 2007-©2021
 Cartographie : M. KREBS-SIT-PNR-PACA-Luberon

Pour en savoir plus sur le Parc naturel régional du Luberon, ses missions et ses actions :

parcduluberon.fr

geo.pnrsud.fr

Venez à la Maison du Parc
 Participez à nos événements
 Inscrivez-vous à la Lettre du Parc
 Suivez-nous sur



Parc naturel régional du Luberon
 60, place Jean Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
 Tél. 04 90 04 42 00 • www.parcduluberon.fr

